

Bilan opérationnel de l'ANP

Reddition de 02 terroristes et arrestation de 09 éléments de soutien en une semaine

P05

LE CARREFOUR Le journal du citoyen 24ème année D'ALGERIE

N°7160 - SAMEDI 19 AVRIL 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Projet «Baladna»

Mesures pour garantir l'approvisionnement énergétique

P04

Pour défendre l'Algérie et son image

Importance de construire un front médiatique uni

P03



Des experts du Mali et du Tchad dénoncent

L'ingratitude des putschistes maliens



Lire en page 03

P07

ORAN

Plan de sauvegarde du patrimoine de Sidi Houari

Entre ce qu'il y a à démolir et ce qu'il y a à restaurer?

Renforcement du secteur de l'éducation à Oran

Plus de 100 projets en cours de réalisation

Le 26 avril à Mers El-Kebir

4ème édition du patrimoine populaire féminin oranais



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Police

Le DGSN reçoit son homologue italien



Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), M. Ali Badaoui, a reçu, jeudi, son homologue italien, M. Vittorio Pisani, en visite en Algérie à la tête d'une délégation de haut niveau, avec lequel il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération et la coordination sécuritaires ainsi que de partager les expertises en matière de formation. La visite du Directeur général de la Police italienne en Algérie s'inscrit dans le cadre de l'accord sécuritaire liant les deux pays, signé en février 2024 par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et son homologue italien, visant à adapter la coordination et la coopération communes aux nouveaux dé-

fis sécuritaires. Cette rencontre, tenue au siège de la DGSN, a donné lieu à des échanges entre les deux parties, axés sur "l'examen des mécanismes opérationnels destinés à renforcer la coopération et la coordination sécuritaires en matière de lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, en particulier le crime organisé transfrontalier, ainsi que sur le partage d'expériences et de savoir-faire en matière de formation". Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Badaoui a affirmé que cette rencontre constituait "une opportunité propice pour œuvrer ensemble à hisser la coopération et la coordination policières communes vers de hauts niveaux, au mieux des intérêts des deux parties".

Croissant-Rouge algérien (CRA)

La présidente reçoit le représentant du UNHCR en Algérie



La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Ibtissem Hamlaoui, a reçu jeudi, le représentant du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) en Algérie, M. Alistair Bolton, a indiqué un communiqué du CRA. Cette rencontre a été l'occasion "d'examiner les voies et moyens de renforcer la coordination sur le terrain, de développer des programmes d'aide humanitaire et d'améliorer les mécanismes de réponse aux besoins sanitaires, psychologiques et sociaux des réfugiés", précise la même source. A cette occasion,

Mme Hamlaoui a renouvelé "l'engagement du CRA à aider les réfugiés sahraouis dans les camps de Tindouf et à leur assurer la prise charge et l'accompagnement nécessaires, dans le cadre du partenariat efficace avec l'UNHCR, pour renforcer la solidarité et relever les défis humanitaires actuels". Pour sa part, M. Bolton a salué "les efforts considérables consentis par le CRA et l'Etat algérien à tous les niveaux", assurant de "son plein soutien à toute action d'aide humanitaire en faveur des réfugiés sahraouis", conclut le communiqué.

Ministre égyptien des Affaires étrangères

Le rôle de l'Algérie en faveur des causes arabes salué

Le ministre des Affaires étrangères, de l'Immigration et des Expatriés égyptiens, M. Badr Abdel-Atty, a salué, jeudi, le rôle majeur de l'Algérie en faveur des causes arabes, notamment la cause palestinienne, à partir de son siège au Conseil de sécurité des Nations Unies. S'exprimant au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à qui il a remis une lettre de son homologue égyptien, M. Abdel Fattah Al-Sissi, M. Abdel-Atty a indiqué avoir fait part au président de la République de "l'estime de l'Egypte pour le rôle majeur de l'Algérie en faveur des causes et des droits arabes, y compris la cause palestinienne, à partir de son siège au Conseil de sécurité". Lors de cette audience, "les efforts arabes visant à contrer les tentatives de liquidation de la cause palestinienne ont été égale-

ment évoqués", a ajouté le chef de la diplomatie égyptienne. "J'ai salué la position de l'Algérie à l'égard des frères palestiniens et son soutien à leur droit à demeurer sur leur terre et à faire face aux lars de déplacement forcé", a-t-il déclaré. A ce propos, il a indiqué avoir "écouté les visions du président de la République concernant le soutien constant de l'Algérie au peuple palestinien" à tous les niveaux. Il a également dit avoir informé le président de la République des "derniers efforts soutenus consentis par l'Egypte, en coopération avec le Qatar et les Etats-Unis d'Amérique, pour faire cesser la guerre d'agression inique contre le peuple palestinien résistant dans la bande de Gaza et œuvrer à mettre fin aux souffrances du peuple palestinien frère à travers le retour à l'accord de cessez-le-feu conclu le 19 janvier dernier".

Audit du fichier national du corps électoral

Installation de la commission chargée de l'élaboration du plan d'action



L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'installation de la commission chargée de l'élaboration du plan d'action de l'audit du fichier national du corps électoral. Le président par intérim de l'ANIE, Karim Khelfane, a présidé la cérémonie d'installation de cette commission, conformément aux dispositions de l'ordonnance 21-01 portant loi

organique relative au régime électoral, notamment son article 10, a précisé la même source. Le plan d'action sera élaboré "selon une approche participative à dimensions numériques, tenant compte du cadre juridique définissant le processus d'élaboration du fichier national du corps électoral et de l'ensemble des anomalies enregistrées lors des précédentes échéances électorales", selon le communiqué.

Déclarations annuelles de résultats (Impôts) Prorogation du délai de souscription jusqu'au 1 juin

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé dans un communiqué, la prorogation du délai de souscription des déclarations annuelles de résultats, jusqu'au 1 juin prochain. Cette prorogation concerne les déclarations annuelles de résultats (série G 4 et série G 11), leurs annexes, ainsi

que la déclaration annuelle des traitements et salaires (série G 29), relatives à l'exercice 2024. Elle concerne également le délai de souscription, par voie électronique, de la déclaration annuelle des prix de transfert, prévue à l'article 151 ter du code des impôts directs et taxes assimilées, précise la DGI.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Des experts du Mali et du Tchad dénoncent L'ingratitude des putschistes maliens

Par B.Kamel

Qui aurait intérêt à nuire aux relations entre l'Algérie et le Mali? Quels en seraient les desseins et enjeux sur le Sahel? Entre Alger et Bamako, la crise s'enlise mais le peuple malien garde confiance en l'Algérie. C'est néanmoins ce que des experts des question stratégiques sur le Sahel ont relevé dernièrement, estimant que cette crise est en vérité l'œuvre de putschistes maliens et non pas de tout un peuple et que par conséquent, elle n'engage que leurs auteurs. Le Mali a longtemps souffert des putschistes et des malices étrangères. La grande mobilisation de l'Algérie, en faveur de ce pays pour qu'il retrouve sa stabilité et sa sécurité, plaidait en sa faveur comme étant un pays souverain, fort et inflexible sur ses principes fondamentaux sur des dossiers stratégiques. Tout compte fait, des experts du Mali et du Tchad ont estimé, dans des déclarations à l'APS, que les agissements des putschistes maliens traduisaient une ingratitude et un profond déni de l'apport de l'Algérie à leur pays, assurant que ces crises sont créées de toutes pièces par des parties étrangères qui souffrent de voir l'Algérie porter un grand projet économique et de développement stratégique au profit du continent africain. Le chercheur malien, spécialiste des questions du Sahel, Mohamed Ouis Mahri, a dit que l'Algérie était dans son droit de défendre l'intégrité de son territoire contre toute menace. Il souligne que le peuple malien "garde en mémoire le soutien indéfectible de l'Algérie qui s'est toujours tenue à ses côtés durant les périodes de crise". Ce chercheur a indiqué que l'attitude de l'Algérie est "compréhensible" dans la mesure où cet appareil représentait une menace avérée pour son territoire. "L'Algérie n'a fait que réagir comme l'aurait fait tout autre pays face à une telle situation", a-t-il soutenu. Il faut garder en vue que l'Algérie "a énormément pâti des opérations militaires menées à ses frontières", a-t-il dit, expliquant qu'outre la menace qu'elle constitue pour sa sécurité

nationale, elles engendrent des vagues migratoires massives, conséquence directe du conflit dans le nord du Mali. L'expert malien a également expliqué dans quelle mesure le Sahel en général et le Mali en particulier, étaient devenus "le théâtre d'une âpre rivalité entre puissances mondiales, en raison des richesses que recèle cette région", dénonçant, par là même, "la multiplication des crises créées de toutes pièces et instrumentalisées par certains pour servir leurs propres intérêts". L'Algérie a joué un rôle majeur dans le rétablissement de la paix et de la sécurité au Mali, suite à l'intrusion de milices appuyées par des puissances étrangères sous le fallacieux de l'intervention contre le terrorisme mais qui servaient uniquement à dénuder le Mali et d'autres pays de voisinage de leurs richesses entre autres minières. Le soutien de l'Algérie aux pays du continent, y compris le Mali, sur le plan politique, économique et humanitaire est reconnu unanimement par le monde. Le chercheur a fait observer que "certains pays occidentaux, mus par des appétits démesurés en Afrique, ont tenté de torpiller ces efforts". Selon lui, le différend actuel entre l'Algérie et le Mali ne saurait être réduit à une simple opposition entre les deux parties, comme le laissent entendre certains observateurs qui adoptent une lecture étroite des événements. En réalité, il y a des parties qui exploitent cette crise pour servir leurs intérêts, au détriment des peuples du Sahel et en particulier du peuple malien, a-t-il soutenu. L'intervenant n'écarter pas l'implication du régime marocain dans cette crise, rappelant, à ce propos, les contacts établis entre les pays de la région et le Makhzen et la présence de nombreuses entreprises marocaines au Mali. Il a évoqué la coordination en matière de renseignement entre le Maroc et ces pays qui reçoivent même des invitations à participer à des conférences organisées dans le royaume. La dernière en date étant celle sur "la sécurité au Sahel et la lutte contre le terrorisme". Sous couvert de ces thématiques, il est fort probable que le Maroc "tente de s'in-

troduire dans cette région, en exploitant la situation entre l'Algérie et le Mali pour monter les pays du Sahel contre l'Algérie", a-t-il estimé. Evoquant l'apport de l'Algérie au continent africain, l'expert a souligné que ses efforts sont connus de tous. Elle a acquis au fil des décennies "une très bonne réputation", a-t-il déclaré, rappelant les positions de l'Algérie à l'égard des causes justes dans le monde comme la cause palestinienne et celle du Sahara occidental. Mohamed Ouis Mahri a également évoqué le rôle majeur de l'Algérie et son soutien au peuple malien face aux différentes crises auxquelles il a été confronté, citant, à ce titre, l'Accord de paix et de réconciliation de 2015, issu du Processus d'Alger, grâce auquel la sécurité avait été restaurée dans le pays avant de s'effondrer à nouveau à cause des ingérences étrangères. "L'Algérie a de tout temps été le refuge ultime pour le Mali, l'aidant à faire face aux sanctions qui lui étaient imposées afin de subvenir aux besoins du peuple malien, car elle était consciente que ce dernier était le premier à en pâtir", a-t-il poursuivi. De son côté, le doyen de la faculté «Cheikh Zayed» des lettres, des arts et des sciences humaines de l'Université «Adam-Barka» d'Abéché, au Tchad, Atti Djawid Djarennabi, s'est dit étonné parce qu'il a qualifié de "tohu-bohu" des putschistes maliens, rappelant que l'Algérie "n'a agressé personne" et "n'a fait que protéger son territoire conformément au droit international". L'universitaire tchadien voit dans l'hostilité de Bamako, à l'endroit de l'Algérie de "l'ingratitude", vis-à-vis de l'aide et du soutien qu'elle a toujours apportés au Mali au nom de la fraternité et du bon voisinage. "L'Algérie n'a été l'ennemie d'aucun pays africain. Bien au contraire, nous avons appris de sa diplomatie avisée la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats", a-t-il insisté. "Comment le Mali peut-il effacer tout l'héritage historique, culturel et de lutte commune entre les deux pays?", s'est-il interrogé, affirmant que "ces déclarations hostiles et indignes n'honorent pas le Mali et n'affectent en rien l'Algérie".

Pour défendre l'Algérie et son image

Importance de construire un front médiatique uni

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a réaffirmé, jeudi à Oran, l'importance de construire un "front médiatique uni" pour défendre l'Algérie et son image, face aux attaques multiformes dont elle fait l'objet. Intervenant à l'ouverture de la première rencontre régionale des journalistes, professionnels des médias et acteurs du secteur de la communication, le ministre a souligné que ce front, sans distinction entre médias publics et privés, "constituera un rempart contre toutes les campagnes hostiles visant l'Algérie, menées à travers les médias étrangers et les réseaux sociaux". Il s'est dit convaincu que la famille médiatique nationale saura assumer pleinement sa responsabilité dans la défense du pays et de son image, en accord avec les principes de la Déclaration du 1er Novembre, et dans le strict respect de la déontologie professionnelle. M. Meziane

a insisté sur la nécessité de "préserver la crédibilité dont jouit la presse algérienne sur la scène internationale", car celle-ci, a-t-il affirmé, "n'a jamais dévié des positions de l'Etat algérien et a toujours défendu les causes justes". Il a également cité les positions du président de la République, qui a toujours exprimé toute son affection, son estime et son respect envers la famille médiatique. Le ministre a, par ailleurs, insisté sur l'importance de la formation spécialisée et continue pour améliorer les performances journalistiques et garantir une information fiable au public. Il a appelé les journalistes à faire preuve de rigueur dans la vérification des informations et à éviter les sources douteuses, notamment celles provenant des réseaux sociaux. A ce sujet, il a souligné la nécessité de combattre médiatiquement les sources suspectes, notamment

sur les réseaux sociaux, qui sont des espaces où "nous devons être vigilants, car nous connaissons la provenance de certaines informations qui peuvent nuire à la sécurité de l'Etat et à la société". Concernant cette rencontre régionale, à laquelle ont assisté un représentant de la direction générale de la communication de la Présidence de la République, des responsables de plusieurs institutions médiatiques, des autorités locales, ainsi qu'environ 500 journalistes, professionnels des médias et de la presse des régions de l'Ouest et du Sud-Ouest, M. Meziane a indiqué qu'elle constitue "une bonne occasion d'interroger la profession journalistique", invitant les participants à en profiter pour soulever les questions relatives au métier, au financement, à la liberté d'expression, au cadre juridique, à la pratique professionnelle et à la formation.

Régime putschiste au Mali Une politique hostile à l'égard de l'Algérie sans égard pour les maliens

Des experts politiques ont été unanimes à dire que la politique hostile menée par le régime putschiste au Mali contre l'Algérie, sans égard pour le peuple malien, est un "acte suicidaire" et ce après quatre années de gouvernance marquées par l'échec à tenir les promesses faites sur les plans politique, économique et militaire. L'expert et analyste politique, Mohamed Khodja a déclaré à l'APS que face à l'échec cuisant du régime putschiste au Mali, il est désormais évident que Bamako cherche à passer une thèse d'une "absurdité totale", alors même que des forces étrangères et des mercenaires opèrent à l'intérieur du pays. Il a attribué cette escalade au rôle joué par les militaires maliens au profit des puissances étrangères qui les manipulent. L'expert, qui est enseignant de sciences politiques à l'Université Alger 3, a souligné que le régime putschiste au Mali a échoué dans son entreprise de développement et s'est embourbé dans un cycle d'insécurité et d'instabilité, en quête de tromper l'opinion publique interne. Les liens de l'Algérie avec les peuples de la région sont bien plus solides que le discours hostile de Bamako, a rétorqué M. Khodja, soulignant que la situation au Sahel est exploitée par des parties étrangères qui s'appuient sur les régimes putschistes pour s'imposer et spolier les richesses de la région. "Comment le régime putschiste de Bamako peut prétendre au développement, alors qu'il mène une attitude hostile contre l'Algérie qui lui offre un accès aérien et terrestre", s'est-il indigné, qualifiant cette attitude de "suicidaire". L'expert en géopolitique et relations internationales, Arslan Chikhaoui, a, quant à lui, souligné que les putschistes au Mali "s'adonnent à un jeu dangereux", et que cet acte hostile fait suite aux multiples attaques verbales lancées par l'ex vice-Premier ministre, Abdoulaye Maiga, lors de la 79e session de l'AG de l'ONU où il s'était livré à des accusations directes et sans précédent contre l'Algérie dans un langage choquant et déplacé. Rappelant que le régime putschiste au Mali tente de montrer son différend avec l'Algérie dans le cadre d'un jeu manifeste d'alliances aux conséquences incertaines pour ce pays, l'expert a affirmé que cette aventure comporte de nombreux risques, notamment l'isolement diplomatique dans une région où la coopération est indispensable pour relever les défis sécuritaires et de développement. Compromettre la stabilité des relations entre l'Algérie et le Mali, c'est permettre à des parties étrangères de prendre le contrôle sur les ressources minières indispensables aux industries alternatives à faible empreinte carbone, a-t-il estimé.

Mouvement dynamique des Algériens en France (MOUDAF)

Les «multiples provocations» du ministre français dénoncées

Le Mouvement dynamique des Algériens en France (MOUDAF) a dénoncé jeudi "les multiples provocations" du ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, à l'égard de l'Algérie. "Depuis plusieurs mois, le ministre de l'Intérieur français multiplie les provocations, les contre-vérités et les invectives à l'égard de l'Algérie", a indiqué le secrétaire général du MOUDAF, Nasser Khabat dans un communiqué. "Faut-il y voir l'empreinte d'une ligne politique assumée, ou celle, plus insidieuse, d'une soumission rampante aux injonctions de l'extrême droite et de la fachosphère, cette nébuleuse réactionnaire qui rêve encore d'Empire et de domination coloniale?", s'est-il demandé. "Quoi qu'il en soit, le constat est clair : en se faisant le porte-voix d'un ressentiment colonial à peine voilé, ce ministre ne parle pas pour la France mais pour une certaine idée de la France nostalgique et autoritaire. Quand il ose évoquer une prétendue +humiliation+ de la France face à l'Algérie, c'est une insulte faite à l'Histoire, a-t-il enchaîné. "Elle ravive les braises d'un passé non digéré, au lieu de construire les conditions d'un dialogue apaisé entre deux pays", dit-il.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Récession mondiale, que doit faire l'Algérie?

Le FMI écarte pour l'instant le risque d'une récession mondiale, mais alerte sur un ralentissement généralisé de la croissance, causé principalement par les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine. Les prévisions indiquent une baisse des taux de croissance, une légère hausse de l'inflation et une fragilisation du commerce mondial, notamment au détriment des pays émergents. L'institution recommande des politiques budgétaires rigoureuses, une vigilance sur les risques financiers ainsi que des réformes structurelles. Le commerce mondial connaît une fragmentation durable, marquée par la régionalisation et la relocalisation industrielle. Cependant, l'ONU nuance cet optimisme: son rapport prévoit un ralentissement de la croissance mondiale de 0,5% en 2025, signalant un risque réel de récession. La guerre commerciale persiste, affectant les investissements et l'emploi et les pays en développement restent particulièrement vulnérables. Un élément d'espoir réside dans le développement du commerce Sud-Sud, soutenu par une intégration régionale croissante. La CNUCED appelle à une coopération internationale renforcée pour restaurer la confiance et favoriser un développement durable. L'expert en énergie Mourad Preure, lors de son passage dans l'émission « L'Invité du jour » sur la chaîne 3, estime que le marché mondial traverse une période de grande instabilité, rendant toute prévision difficile à court terme. Il redoute une récession au second semestre de l'année et appelle l'Algérie à adopter une stratégie économique proactive pour se protéger et tirer parti de la crise. Il observe une tendance générale à la baisse, notamment dans les prix du pétrole et du gaz, malgré des signaux économiques contradictoires. Selon lui, l'économie mondiale est fragilisée : la Chine peine à relancer sa croissance intérieure, les États-Unis sont surendettés, l'Europe ralentit, et la politique de Trump risque d'entraîner une inflation supplémentaire. Tous ces éléments renforcent le risque de récession mondiale. Dans ce contexte d'incertitude et de tension, l'expert souligne que l'Algérie, grâce à la loi sur les hydrocarbures de 2019, a repris de manière « forte et sérieuse » son expansion énergétique, affirmant également son ambition en matière de transition énergétique, relaye l'APS. Il plaide, néanmoins, pour l'adoption d'une « politique prudentielle stricte », ainsi qu'une « allocation rigoureuse des ressources financières », afin de « renforcer la résilience de l'économie nationale ». Preure recommande à l'Algérie de réagir de manière offensive face à la crise mondiale qu'il estime inévitable et croissante. Pour cela, il propose la création de deux fonds souverains : l'un national, pour stimuler l'investissement intérieur, et l'autre international, pour acquérir des actifs à l'étranger. Cette stratégie vise à immuniser l'économie algérienne tout en lui permettant de profiter des opportunités générées par la crise.

Travaux Publics

Lancement d'une formation en ingénierie et technologie maritime

Une session de formation en ingénierie et technologie maritime avancée a été lancée, mercredi à Annaba, dans le cadre du projet d'extension du port de cette wilaya, indique un communiqué du ministère des Travaux Publics et des Infrastructures de Base. Cette formation de deux jours est organisée par l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP) en partenariat avec le Groupe "GCCM" qui comprend la société chinoise "China Harbour Engineering Company", "COSIDER TP" et "MEDI TRAM". Encadrée par des experts chinois, en collaboration avec l'UNESCO, cette session verra la participation de cadres de l'ANRIP, du ministère des Travaux Publics et des Infrastructures de Base, ainsi que des directions des travaux publics des wilayas côtières. Cette initiative vise à "transférer les connaissances et expériences internationales en matière de construction et d'extension portuaires, tout en renforçant les compétences nationales conformément à la stratégie sectorielle visant à faire du développement des compétences une priorité, étant donné que la réussite des grands projets repose sur la qualification des ressources humaines", selon la même source. Il s'agit de la troisième session du genre après celle organisée par l'ANRIP au niveau des ports de Skikda et d'Arzew, dans le cadre "d'une approche intégrée visant la maîtrise technique et l'amélioration des performances dans la réalisations des projets portuaires".

Projet «Baladna»

Mesures proactives pour garantir l'approvisionnement énergétique

Le PDG du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, affirmé, que le Groupe avait pris des mesures proactives visant à assurer l'énergie électrique et gazière au profit du projet "Baladna" de production de lait en poudre dans la wilaya d'Adrar, à travers la mobilisation d'importantes ressources humaines et techniques, a indiqué, mercredi un communiqué de Sonelgaz. Ces propos ont été tenus lors de l'audience accordée par M. Adjal, au siège de la Direction générale de Sonelgaz, à une délégation de la société qatarie "Baladna" conduite par le président du conseil d'administration de la société, Ali Al-Ali, en présence de la représentante du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, ainsi que de responsables et de techniciens du Groupe Sonelgaz et de la société "Baladna El Djaïr", selon la même source. La rencontre a permis d'examiner les mesures prises par les filiales de Sonelgaz en vue d'accélérer la cadence des études techniques relatives au raccordement du projet aux énergies électrique et gazière. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des hautes autorités

du pays, visant à encourager l'investissement étranger et à soutenir le programme de sécurité alimentaire, de même qu'elle traduit la volonté de Sonelgaz d'honorer ses engagements envers ce projet stratégique, comptant parmi les projets algéro-qataris dans le pays, ajoute le communiqué. A ce titre, le président du conseil d'Administration de "Baladna" a mis en avant l'importance de raccorder ce projet à l'énergie, saluant, par là même, le niveau de la coordination et de l'efficacité des équipes du Groupe Sonelgaz qui ont présenté des solutions et des propositions préliminaires concernant les opérations du raccordement. Pour sa part, M. Adjal a souligné que Sonelgaz accorde une importance particulière à ce projet stratégique, dans le cadre de l'exécution des instructions des hautes autorités, notamment la politique nationale de sécurité alimentaire. Le Groupe, à travers ses différentes filiales, avait procédé à la mise en place de mesures proactives pour la première phase du projet, dont la mobilisation de ressources humaines, techniques et matérielles afin d'assurer l'approvisionnement dans les meilleurs délais, réité-

rant l'engagement de Sonelgaz à garantir toutes les facilités nécessaires à la réussite du projet. Il a été convenu durant cette rencontre de former, à partir d'aujourd'hui, un groupe de travail conjoint entre Sonelgaz et "Baladna" à l'effet d'examiner la feuille de route proposée par Sonelgaz, portant sur des solutions instantanées et définitives pour servir de base pour l'élaboration du cadre contractuel entre les parties concernées, y compris le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. A l'issue de la rencontre, le groupe de travail conjoint a entamé ses travaux par l'examen des axes et des phases de mise en œuvre de la feuille de route. Le projet "Baladna" se veut un projet intégré de production du lait en poudre dans le Sud algérien, précisément dans la wilaya d'Adrar, moyennant des investissements de l'ordre de 3,5 milliards USD. Fruit d'une joint-venture entre le Fonds national d'investissement (FNI) (49%) et la société qatarie "Baladna" (51%), le projet permettra de couvrir environ 50% des besoins de l'Algérie en poudre de lait localement et d'approvisionner le marché national en viandes rouges.

Pour la 8ème fois de suite

Tassili Airlines obtient le label IOSA relatif à la sécurité opérationnelle

La compagnie Tassili Airlines a obtenu, pour la huitième fois consécutive, le label IOSA (IATA operational safety audit), référence mondiale en matière de sécurité opérationnelle dans le transport aérien, a-t-elle annoncé jeudi dans un communiqué. La nouvelle certification, souligne la même source, "marque un tournant significatif, car elle a été obtenue selon la nouvelle méthodologie d'audit de l'Association internationale du transport aérien (IATA): le risk-based approach (RBA)". Cette approche "innovante" cible les risques spécifiques à chaque compagnie et renforce encore davantage la pertinence et la rigueur du processus de certification, est-il expliqué dans le communiqué. "Le succès de Tassili Airlines dans ce cadre témoigne de son engagement constant en faveur de la sécurité, de la conformité réglemen-

taire et de l'amélioration continue de ses opérations", note encore la compagnie, filiale à 100% de Sonatrach, relevant qu'il s'agit aussi "d'une reconnaissance internationale des efforts déployés par l'ensemble des équipes de la compagnie pour maintenir les plus hauts standards de l'industrie". Obtenir la certification IOSA pour la huitième fois de suite, et ce selon la nouvelle approche basée sur les risques, "représente une fierté et

une responsabilité. Cela confirme notre détermination à faire de la sécurité un pilier fondamental de notre stratégie", indique le directeur général de la compagnie, Abdessamed Ourihane, cité dans le communiqué. Avec cette certification, la compagnie aérienne "réaffirme ainsi sa volonté de garantir à ses passagers des voyages en toute sécurité, dans le respect des meilleures pratiques mondiales".

BTPH

Réunion d'évaluation des activités de l'OPREBATH

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Fayçal Bentaleb a présidé, jeudi, une réunion d'évaluation consacrée à l'Organisme de prévention des risques professionnels dans les activités du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (OPREBATH), a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre a écouté, lors de cette réunion, "un exposé détaillé présenté par le directeur général (DG) de l'Organisme, sur le bilan des activités de l'exercice 2024 en matière de formation et de sensibilisation, réalisées au profit des entreprises et des travailleurs activant dans le domaine du BTPH, ainsi que le plan d'action au titre de l'exercice 2025". A cette occasion, M. Bentaleb a souligné la nécessité de "redoubler d'efforts et d'intensifier les activités sur le terrain, en phase avec les missions de l'Organisme, notamment concernant l'intensification des visites de terrain dans les chantiers du BTPH, y compris les projets en cours de réalisation à travers le territoire national, en

priorisant les entreprises qui enregistrent le plus grand nombre d'accidents et celles avec le plus de salariés". Le ministre a, dans ce cadre, mis l'accent sur l'importance d'assurer "une coordination continue avec les inspections de travail et les représentants des comités de santé et de sécurité au sein des entreprises, en vue de garantir l'efficacité des opérations d'inspection et de sensibilisation, ainsi que le suivi continu du niveau d'application des plans de prévention adoptés dans les domaines HSE sur les chantiers BTPH, en veillant à donner les recommandations nécessaires lorsque des cas de manquement ou de négligence sont relevés". Bentaleb a également exhorté les cadres de l'OPREBATH à "accompagner les entreprises en matière de mise en place des mesures préventives contre les risques liés à l'exercice des activités du BTPH", en œuvrant à "la promotion des activités préventives avec des normes modernes qui s'appuient sur les technologies de l'information".

Ministre des Affaires religieuses

Recensement de 16.000 biens wakfs en Algérie

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a fait état, jeudi, de 16.000 biens wakfs recensés en Algérie, prévoyant une hausse du nombre de ces biens, après la promulgation du projet de loi relatif aux wakfs. Répondant aux préoccupations des députés sur ce projet de loi, lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par son président, Brahim Boughali, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, M. Belmehdi a précisé que "le portefeuille des biens wakfs en Algérie est en nette croissance, s'élevant actuellement à 16.000 biens wakfs, alors que leur nombre ne dépassait pas 12.000 biens wakfs en 2022". A ce titre, le ministre a annoncé "la récupération de plusieurs biens wakfs, les derniers en date étant les 53 ha récupérés dans la wilaya de Tipasa, estimant que ce projet de loi permettra,

une fois adopté, "la récupération de taux plus élevés". Pour une exploitation optimale des biens wakfs, M. Belmehdi a fait savoir que "la valeur locative des wakfs a été mise à jour en fonction des régions", ce qui a permis "une hausse des recettes de 43%, entre les années 2022 et 2024, outre la récupération prévue de grandes surfaces de terres agricoles wakfs". Concernant les facilitations, les wakfs "bénéficient d'exonérations douanières et fiscales, ainsi que de mesures incitatives contenues dans les législations sur l'investissement", a-t-il rappelé. Quant à l'impératif d'accélérer la numérisation du secteur, M. Belmehdi a souligné que cette démarche "est l'une des principales orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la transparence dans tous les secteurs", précisant que son département œuvre à sa concrétisation, en coordination avec

plusieurs secteurs. Répondant aux préoccupations des députés concernant l'inclusion des biens des zaouïas dans ce projet, le ministre a rappelé que le dossier des zaouïas "est régi par la loi sur les associations et non celle des wakfs", insistant sur "leur contribution majeure dans la lutte contre l'occupation coloniale et la préservation de l'identité nationale". Au sujet des wakfs des Algériens à l'étranger, M. Belmehdi a fait savoir que son ministère "a lancé un recensement de ces biens", ajoutant que ce projet de loi soumis au débat permettrait d'étendre cette opération. Par ailleurs, le ministre a réaffirmé que ce projet de loi "garantira la protection des biens wakfs et leur mode d'exploitation, grâce à des dispositions pénales et à des procédures permettant aux agents habilités de constater les infractions, ainsi que l'introduction de peines durcies quant aux atteintes à ces propriétés".

Blanchiment d'argent et financement du terrorisme

La Cour d'Alger organise une journée d'études

Les participants à une journée d'études sur "la lutte contre les crimes de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme", organisée mercredi par la Cour d'Alger, ont souligné le rôle pivot du secteur de la Justice dans la lutte contre ce type de crimes, en vue d'assurer un climat économique sûr pour les investissements. Présidant l'ouverture de cette journée d'étude, en présence de représentants d'organismes et d'établissements financiers, économiques et sécuritaires, la présidente de la Cour d'Alger, Mme Douniazed Guellati a évoqué "les efforts inlassables" consentis par la justice algérienne en vue d'assurer "un climat économique sûr pour tous les acteurs de ce domaine", en sus des "autres secteurs concernés par le développement de l'environnement de l'investissement, la lutte contre la corruption et la restitution des revenus de ses crimes de manière périodique". Après avoir rappelé que les crimes de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme sont parmi "les crimes complexes constituant une menace

directe pour l'économie nationale, la sécurité des individus et des sociétés", la même responsable a affirmé que la lutte contre ce type de crimes "repose sur une approche globale garantissant la complémentarité entre la justice, le contrôle financier, la formation et la sensibilisation". Pour Mme Guellati, l'Algérie a franchi "de grands pas" en matière de lutte contre les crimes financiers, s'illustrant à travers "le renforcement de la conformité de la législation nationale aux normes internationales, notamment en ce qui a trait au renforcement des mécanismes de prévention, d'enquête et de confiscation, ainsi que l'élargissement des prérogatives de la cellule de renseignement financier". Elle a estimé que la lutte contre les crimes de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme constitue un "défi national global nécessitant la mobilisation continue de tous les secteurs, notamment les secteurs bancaire et financier, les institutions de contrôle et la société civile". Pour sa part, le procureur général près la Cour d'Alger, M. Mohamed El Kamel Ben

Boudiaf, a évoqué, dans son intervention, la nature des crimes de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, étant donné que les auteurs de ces crimes ont désormais recours à des méthodes innovantes et aux outils technologiques. Pour y faire face, a-t-il ajouté, l'Algérie a adopté "une approche multidimensionnelle reposant sur le renforcement du cadre législatif et réglementaire, conformément aux normes internationales", relevant la nécessité de "poursuivre les efforts de lutte contre cette forme de criminalité, en collaboration avec la société civile, en matière de sensibilisation". Dans le même sillage, le président de la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF), Mohamed Saoudia, a révélé que la cellule recevait chaque année "3.000 déclarations de soupçons de blanchiment d'argent", soulignant l'importance des mécanismes de lutte contre ces crimes et de la coordination entre les différents intervenants dans leur traitement et lutte.

Destruction totale de 07 locaux commerciaux

Un marché couvert ravagé par un incendie à Ali Mendjeli

Un incendie s'est déclaré, mercredi matin, au marché couvert de l'unité de voisinage (UV) n18 de la circonscription administrative d'Ali Mendjeli (Constantine). Le feu qui s'est déclenché à 1 h 43 du matin, a causé la destruction totale de sept (7) locaux commerciaux du marché spécialisés dans les appareils électroménagers, l'alimentation générale et les produits cosmétiques, selon la cellule de communication de la direction de la protection civile. L'incendie a été rapidement maîtrisé grâce à la promptitude de l'intervention des éléments de la protection civile, a souligné la même source, relevant qu'aucune perte humaine n'est à déplorer. D'importants moyens humains et matériels, en l'occurrence 31 sapeurs-pompiers, 8 camions de lutte contre les incendies, 3 ambulances et 2 véhicules de liaison, ont été mobilisés dans le cadre de cette intervention. Une équipe composée d'éléments des unités secondaires de la protection civile d'Ain Smara, d'El Khroub, de Constantine s'est jointe à celle de l'unité principale d'Ali Mendjeli pour lutter contre les flammes et éviter leur propagation vers d'autres locaux ou habitations limitrophes. Une enquête approfondie a été diligentée par les services de sécurité territorialement compétents afin d'identifier l'origine de ce sinistre.

Education nationale

Sadaoui annonce la création du «Prix de l'innovation scolaire»

Le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Sadaoui, a annoncé la création du "Prix de l'innovation scolaire", qui sera décerné chaque année à l'occasion de la Journée nationale du savoir (16 avril), pour encourager les élèves à être créatifs et innovants. Dans un message adressé à la famille éducative à cette occasion (Journée du savoir), M. Sadaoui, a expliqué que le ministère "annonce la création d'un prix national annuel au profit de nos élèves, pour les motiver et les encourager à innover, et qui sera décerné chaque année à l'occasion de la Journée du savoir". Le ministre a estimé que la Journée du savoir constitue "une occasion de renouveler notre engagement envers l'école en tant qu'établissement de formation de l'individu positif et pour la construction de la nation", saluant les efforts continus de la famille éducative pour "l'édification d'une école algérienne moderne et performante". Le ministre a également mis l'accent sur l'importance de "s'inspirer de la pensée de Cheikh Abdelhamid Ben Badis pour renouveler notre volonté d'aller de l'avant au service de l'école algérienne", réitérant son "engagement ferme à mettre en œuvre les dispositions de la stratégie nationale tracée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune dans son programme fondé sur le développement de l'école algérienne afin qu'elle soit un véritable levier de développement et de justice sociale".

Bilan opérationnel de l'ANP

Reddition de 02 terroristes et arrestation de 09 éléments de soutien en une semaine

Deux terroristes se sont rendus aux autorités militaires à In Guezzam et 9 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale lors d'opérations menées entre le 9 et le 15 avril en cours à travers le territoire national, a indiqué mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 9 au 15 avril 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers l'ensemble du territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, les terroristes dénommés Hadj Osmane Ahmed et Hadj Osmane Hamidi alias

(Haban) se sont rendus aux autorités militaires d'In Guezzam en 6ème Région militaire, en leur possession 2 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 9 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national", ajoute-t-on de même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotraffic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 43 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 02 qx et 32 kg de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 152 kg de cocaïne et 1.754.170 comprimés psychotropes ont été saisis".

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM
DAIRA DE BOUGUIRAT
COMMUNE DE BOUGUIRAT
NIF : 27130101-637

Avis d'Attribution Provisoire

Conformément au décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, et la loi N° 12-23 du 06/08/2023, portant réglementation général des marchés publics ; la commune de Bouguirat informe tous les entreprises ayant soumissionnées suite à l'avis d'appel d'offres ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N°: 05/2025 pendant 08 jours le 25/03/2025 au journal «الجمهورية» en Arabe, et journal «le carrefour d'Algerie» en franglais, du date 2025/03/25 pour la réalisation de l'opération suivante :

ETUDE ET SUIVIE ET AMÉNAGEMENT D'UN GROUPE ADMINISTRATIF (1^{ère} tranche)
LOT : AMÉNAGEMENT

Que après analyse des offres la dite opération a été confié aux fournisseurs suivant :

N	L'opération	ENTREPRISE/ NIF	NOTE	MONTANT	Délai d'exécution
01	ETUDE ET SUIVIE ET AMÉNAGEMENT D'UN GROUPE ADMINISTRATIF (1 ^{ère} tranche) LOT : AMÉNAGEMENT	HATTAB ELMANSOUR - MESRA - 184272201595121	76	19.367.774,00 DA	60 JOURS

Les soumissionnaires peuvent s'approcher du service de marchés publics de la Commune pour consulter les résultats détaillés dans un délai de 03 jours à partir de la première parution du présent avis dans la presse national, aussi un délai de 10 jours à compter de cette même date, est accordé aux soumissionnaires pour formuler leurs recours auprès de la commission des marchés communale.

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531005961 19.04.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET
DAIRA DE SOUGUEUR
COMMUNE DE TOUSNINA
NIF : 098414265119130

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire D'UN MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 Du 16 Septembre 2015 Portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, et l'article 50 de la Loi n° 23-12 Du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.
Il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à L'avis D'appel d'offre National Ouvert N° 02/2025 avec exigence de capacité minimales, réquisitionner aux journaux nationaux : « Le Carrefour D'Algérie » Du : 18/03/2025 Et « El Djoumhouriya » du : 19/03/2025 Relatif aux projets Suivantes :
01-Suivi et Réalisation de l'aménagement urbain de la Rentrée de la ville vers Sougueur -1^{ère} Tranche - Lot : Réalisation -
02-Aménagement Urbaine (Voiries et Trottoirs) Cité Aissi Abdelkader - 1er Tranche - Lot : Réalisation -
Après évaluation des offres techniques et financières suivant les normes des cahiers Des charges, La Commission D'ouverture et d'évaluation des offres retenue provisoirement les projets Au dessus pour :

N°	Intitulé de L'opération	Entreprise	Montant de l'offre Proposé En T.T.C	NIF de L'entreprise	Délai De Réalisation	Critères de choix
01	Suivi et Réalisation de l'aménagement urbain de la Rentrée de la ville vers Sougueur -1 ^{ère} Tranche - Lot : Réalisation -	ETP TCE Gérant : Bouchelaghem Menaour abdel El Moutaleb - Tiaret-	38.209.710,00 DA	183 1404 22385 7371840	04 Mois	La moins disant, parmi les offres pré-Qualifiées Techniquement
02	Aménagement Urbaine (Voiries et Trottoirs) Cité Aissi Abdelkader -1er Tranche- Lot : Réalisation -	EUURL CERT OUST Gérant : Bouhdadja Nouredine - Tiaret-	26.999.910,00 DA	00123507 28078 40	03 Mois	La moins disant, parmi les offres pré-Qualifiées Techniquement

Conformément aux dispositions de l'article 82, du décret présidentiel n°15/247 Du 16 Septembre 2015 portant Réglementation des marchés publics et délégation de service public.
Les soumissionnaires invité dans un délai de 03 jours suivant la première date de la le choix Opéré Par le Service contactant peut introduire un recours devant la commission des marchés publique De la commune dans Un délai de Dix (10) jours.
A partir de la date de la publication du présent avis aux journaux nationaux ou BOMOP Et le site WEB De la Wilaya de Tiaret.

Le président de l'Assemblée Populaire Communale

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531005954 19.04.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ORAN
DAIRA DE GDYEL
COMMUNE DE GDYEL
N°: 184272201595121

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15/247 du 15/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de délégation du service public, le président de l'assemblée populaire communale de gdyel informe l'ensemble des participants à l'adjudication concernant la Location d'abattoir communale a Gdyel parue dans le journal «الجمهورية» le 23/04/2025 et LE CARRFFOUR D'ALGERIE au date du 23/04/2025 et suite procès verbal de commission d'ouverture des plis et d'analyse n°04 du 07/04/2025, que l'adjudication a été attribuée provisoire a l'adjudicateur suivant :

PROJET	Entreprise	MONTANT	DELAI	OBS
Location d'Abattoir Communale a Gdyel	SDOUD MOKHTAR	90500,00DA Par Mois	03 ans renouvelable	Offre unique

Les soumissionnaires qui conteste le choix opéré pour cette adjudicateur peuvent introduire auprès de la commission communale des adjudications un recours dans les 10 jours à compter de la date de publication du présent avis dans la presse.

Le président de l'Assemblée Populaire Communale

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531005870 19.04.2025



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن و العمران و المدينة

NIF N° : 099 327010248039
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
بمسان الترابية و التسيير الطراري لولاية مستغانم
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE WILAYA DE MOSTAGANEM

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions des articles 66, 71, 72 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. L'OPGI de Mostaganem sis ave Med Khemisti -informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° 19/2025 paru en date du 13/03/2025 dans les quotidiens nationaux le carrefour d'Algérie et الشعب qu'après évaluation des offres, le marché Attribué provisoirement est indiqué ci-dessous

Intitulé du projet: Réalisation en TCE y compris VRD des 50 Logements Promotionnels Aidés + 10 Logements Promotionnels à SIDI ALI - Mostaganem

Attributaire provisoirement : SARL SUR BETON - NIF N°: 001831112275123 -Note: 68 P

Critère de choix : Offre Unique - Montant en TTC Logta : 232 584 008.16 - Délai : 12 mois

Les autres soumissionnaires sont invités à se rapprocher des services de l'OPGI dans un délai de Trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés publics de l'OPGI de Mostaganem est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

LE DIRECTEUR GENERAL

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531005914 19.04.2025

Plan de sauvegarde du patrimoine de Sidi Houari

Entre ce qu'il y a à démolir et ce qu'il y a à restaurer?

Par B. Habib

Nul n'est censé d'ignorer que le débat continue d'alimenter les rubriques de l'actualité locale, à propos notamment du quartier de Sidi Houari, classé «à sauvegarder» depuis 2015 et dont l'esquisse d'un bureau d'études spécialisé, présentée il y a deux ans et demeurée sans suite, sans excepté le fait qu'en ce qui concerne le patrimoine culturel, l'étude préliminaire a été d'ores et déjà, finalisée et le lancement des travaux de réhabilitation entre autres du «Palais de Bey» de la mosquée «Pacha» seraient en cours, croit-on savoir de sources concordantes. Il s'ensuit que dans ce contexte de gouvernance locale et en l'absence d'un plan de sauvegarde «permanent» des immeubles, anciens édifices à restaurer de Sidi Houari, en plus de la problématique suscitée par la situation actuelle des bâtiments à évacuer et à démolir, le débat reste latent et passionnant et parfois interrompu à cause de certaines divergences d'avis de techniciens ou de res-

ponsables municipaux sur «ce qu'il y a lieu vraiment à démolir et ce qu'il y a lieu à restaurer», tant ce serait cette sempiternelle question qui a l'air, selon un spécialiste, de retarder le lancement du Plan de sauvegarde et à laquelle par conséquent il va falloir inviter tout le monde pour discuter et se concerter sur la même table pour pouvoir lever les réserves et contraintes. Il est aussi vrai que pour la sauvegarde de Sidi Houari un bureau d'études a été désigné mais le lancement des travaux nourrit encore les débats. Cette question stratégique voire essentielle de sauvegarde du quartier de Sidi Houari à l'image de ce qui avait été conçu et fait pour la Casbah d'Alger qui sont deux zones classées «à être protégées», fait partie intégrante de la cohésion territoriale et du développement urbain durable de la wilaya d'Oran, dans la mesure où elle aboutira surtout à un équilibre en terme d'aménagements et en urbanisme entre ses deux pôles d'extension des plus importants vers l'Est, dominé par les cités, entre autres Akid, Millénium en plus de la

partie étendue de Bir El Djir et l'Ouest actuellement en voie de développement, du reste contrarié par la menace de l'exode de flux d'immigration de congestion et de saturation. Que faudrait-il faire? Un expert recommande de rétablir l'équilibre entre ces deux pôles, tout en mettant l'action sur la réhabilitation et le maintien en place de la majeure partie de la population pour éviter et ne pas encourager l'exode vers Sidi Houari une fois que ce quartier sera restauré. Un signe pour le moins encourageant est démontré par la grande volonté qui anime l'actuel wali. En effet, M. Samir Chibani veut accélérer la sauvegarde de Sidi Houari pour sortir ce quartier mythique et berceau des civilisations antiques, de l'anonymat. Ses derniers propos, tenus lors d'une Journée d'étude sur le développement urbain durable de la deuxième capitale du pays, Oran, le démontrent. Un signe évident de cette volonté locale et de la bonne gouvernance qui bannit les «faux prétextes» et assoit le développement durable comme une vérité incontestable.

Renforcement du secteur de l'éducation à Oran

Plus de 100 projets en cours de réalisation

Plus de 100 projets d'établissements et de structures scolaires et éducatifs sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Oran, et devraient être achevés avant la rentrée scolaire 2025-2026, en vue de leur mise en service, a indiqué, mercredi, le wali d'Oran, Samir Chibani. Il s'agit notamment de la réalisation de 29 écoles primaires, 19 CEM, 14 lycées et 41 cantines scolaires, a-t-on détaillé. «Nous faisons tout notre possible pour les finaliser afin qu'elles soient prêtes pour la prochaine rentrée scolaire», a assuré le wali, dans son intervention à la salle Es-Saâda, lors d'un événement organisé par la direction de l'Education à l'occasion de la Journée du Savoir. Il est également prévu la réception d'environ 190 salles d'extension, dont 110 pour le cycle primaire, 57 pour le moyen et 12 pour le secondaire, en plus de certaines structures complémentaires



comme des demi-pensionnats, des salles de sport et des unités de dépistage et de suivi de la santé scolaire. Le wali a souligné, dans ce cadre, qu'il s'agit d'un «vaste programme qui viendra renforcer considérablement le secteur de l'éducation à Oran» à l'occasion de la prochaine rentrée scolaire. Ces nouvelles structures éducati-

ves viendront renforcer les nouveaux pôles urbains, notamment les cités d'habitat «Chahid Ahmed Zabana» dans la commune de Misserghine et celle de Oued Tlalat, qui connaissent une forte croissance démographique due aux opérations de relogement des familles, ainsi que l'ensemble des communes de la wilaya.

Défense des intérêts du pays

Les médias nationaux doivent faire preuve d'un sens élevé de responsabilité

Le wali d'Oran, Samir Chibani, a estimé, jeudi à Oran, que l'Algérie traverse une période marquée par des défis nécessitant des médias nationaux de faire preuve d'un sens élevé de responsabilité pour défendre le pays, son unité, ses valeurs, son histoire et ses institutions républicaines. Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la première rencontre régionale des journalistes, professionnels des médias et autres acteurs du secteur de la communication, présidée par le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, le wali a souligné que cette rencontre "intervient à un moment sensible, où notre pays fait face à des défis qui exigent des médias nationaux qu'ils assument leur rôle avec responsabilité pour défendre l'Algérie, son unité, ses valeurs, son

histoire et ses institutions républicaines, à leur tête l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, bouclier et rempart de la nation, face aux manœuvres malveillantes qui ciblent le pays et cherchent à brouiller l'opinion publique". Selon le même responsable, "il est nécessaire de soutenir les institutions de la République, de leur accorder une confiance totale et de les appuyer, tout en s'opposant fermement aux ennemis, traîtres et opportunistes qui guettent notre pays et tentent en vain de le déstabiliser à travers l'exploitation des médias et des réseaux sociaux pour diffuser de fausses informations et rumeurs malveillantes visant la sécurité, la paix et l'unité nationale". "Il est évident pour tous", a-t-il ajouté, "que nous vivons aujourd'hui dans

un contexte international et régional complexe, qui nous entoure de toutes parts, et qui appelle à la vigilance, à la prudence et à l'unité pour défendre l'Algérie et son image". Il a rappelé que "tous les Algériens, animés d'un patriotisme ardent et d'un sens élevé du devoir civique, ont toujours, à travers les différentes étapes historiques, constitué le rempart inébranlable du pays, prêts à se sacrifier pour sa protection". Le wali a affirmé que les journalistes et les professionnels des médias représentent "une force incontournable, dont le patriotisme et la loyauté au service du pays ne peuvent être mis en doute", soulignant la nécessité de "reconnaître le mérite des artisans de la parole, des plumes engagées et des médias nationaux sincères et de qualité".

Le 26 avril à Mers El-Kebir

4ème édition du patrimoine populaire féminin oranais

La quatrième édition du patrimoine populaire féminin oranais, appelée «Waâda Lalla Halima», se tiendra le 26 avril en cours dans la commune de Mers El-Kebir (wilaya d'Oran), sous le slogan «Les communes d'Aïn El-Turck: destination du tourisme et du patrimoine national», a-t-on appris des organisateurs. L'événement, qui aura lieu à la salle polyvalente du quartier «El-Wancharis», verra une large participation de passionnés du patrimoine algérien issus de différentes wilayas du pays, curieux de découvrir de près les rituels liés à la célébration de la «Waâda Lalla Halima», a précisé à l'APS Rachid Harkous, président de l'Association juvénile locale pour les échanges touristiques. Cette manifestation vise à préserver le patrimoine de la ville d'Oran, notamment la «Waâda Lalla Halima», connue à Oran et dans ses environs. Elle a pour but aussi de mettre en valeur ce patrimoine immatériel organisé exclusivement par les femmes, à le transmettre aux jeunes générations et à œuvrer pour son classement en tant que patrimoine national, sachant qu'il est partagé par plusieurs wilayas de l'Ouest du pays. Le programme de la «Waâda de Lalla Halima», qui s'inscrit dans les préparatifs de la saison estivale 2025, comprendra diverses expositions: photos anciennes des communes de la corniche oranaise (Aïn El Turck, Bousfer, El Ançor), images de la ville d'Oran, vieux ouvrages historiques, circuits touristiques de la wilaya, ainsi que des exhibitions de sports traditionnels tels que le «Matrag». Cette waâda, durant laquelle sont servis le plat traditionnel «berkoukes» et «teknetta», est l'une des traditions bien ancrées à Oran. Elle illustre l'esprit de solidarité entre les voisines du quartier, et est organisée exclusivement par les femmes, deux fois par an, en automne et au printemps, souligne-t-on. Elles s'occupent de la préparation des mets sans intervention masculine, en hommage à «Lalla Halima Saâdia», nourrice du prophète Mohammed (QSS-SL), ont précisé les organisateurs.

Direction des Services agricoles

Vers la plantation de 76 hectares d'arbres fruitiers envisagé

La wilaya d'Oran a bénéficié d'une enveloppe budgétaire de 50 millions de dinars pour la saison agricole 2024-2025, dédiée à financer un programme de plantation de 76 hectares d'arbres fruitiers résistants, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction des Services agricoles. Ce programme vise essentiellement à valoriser ce type d'arbres, a indiqué à l'APS Mme Wahiba Othmane, cheffe du service de l'organisation de la production et de l'appui technique. Ce programme concerne la plantation d'amandiers, notamment de la variété «Texas», en voie de disparition, mais particulièrement adaptée aux conditions climatiques d'Oran. Ces arbres seront plantés dans plusieurs localités, notamment à Aïn El Turck, Boutlelis, Bethioua, Es-Senia, Oued Tlalat et Arzew, a précisé Mme Othmane. Des superficies seront également réservées à la culture de figuiers dans les vergers situés à Aïn El Turck, Bethioua, Es-Senia et Oued Tlalat. Par ailleurs, un hectare a été réservé, à titre expérimental, pour la culture des pistachiers dans une zone agricole de Bethioua, a-t-elle ajouté. Pour la concrétisation de cette opération, les démarches nécessaires ont été entreprises afin de lancer la plantation d'amandiers, de figuiers et de pistachiers. A noter qu'un montant de 5 millions de dinars, prélevé sur le budget global, a été affecté pour débiter la phase de plantation prévue pour le mois d'octobre prochain, selon la même source.

Forêt de Théniet El Had (Tissemsilt)
**Entre légende locale
et ambition internationale**



Dans la région montagneuse de l'Atlas tellien, un écrin de verdure s'élève majestueusement: la forêt de Théniet El Had. Cette réserve naturelle, surnommée affectueusement "le paradis des cèdres", abrite l'un des derniers bastions du cèdre de l'Atlas en Algérie. Bien plus qu'un simple espace forestier, elle est le théâtre d'un ambitieux projet de reconnaissance internationale. La récente visite de représentants de l'UNESCO et de responsables algériens dans la région marque un tournant pour l'avenir de cette aire protégée. La forêt de Théniet El Had une réserve de biosphère, une désignation mondiale qui associe protection de la nature, recherche scientifique et développement local durable. Sur le terrain, les efforts sont visibles: sensibilisation des populations, gestion participative, préservation des espèces rares, aménagements pour un tourisme responsable... Les zones de Béni Hayan, Chaâïya et Chaâba ont servi de modèles vivants lors de cette visite pour illustrer l'intégration réussie entre l'écologie et les communautés rurales. L'unicité géographique de cette réserve, entre 862 et 1.786 mètres d'altitude, au croisement de plusieurs climats, en fait un réservoir de biodiversité incomparable. L'inscription au programme MAB de l'UNESCO représenterait une reconnaissance bien méritée pour ce patrimoine naturel exceptionnel et ouvrirait la voie à un essor du tourisme écologique en Algérie.

Abdenour M.

Forum international sur l'IA à Chlef
**Appels à investir et créer
des start-ups dans le domaine**

Les participants à un Forum international sur l'Intelligence artificielle (IA) organisé, lundi, à l'université Hassiba Ben Bouali de Chlef, ont souligné la nécessité d'investir et de créer des start-ups dans ce domaine pour mieux le maîtriser. Lors de cet événement académique, qui a vu la participation de professeurs et de chercheurs de différentes universités du pays et des experts issus d'universités étrangères, les participants ont souligné la nécessité d'orienter les investissements et la création de start-ups vers le domaine de l'intelligence artificielle, notamment à la lumière de l'existence d'un potentiel humain nécessitant désormais de passer du stade de formation à celui de la création d'institutions dans ce domaine. Dans ce contexte, le doyen de la Faculté des Sciences exactes de l'Université de Blida, Ahmed Louzani, a expliqué que l'intérêt pour le domaine de l'intelligence artificielle et son développement découle d'un "véritable accompagnement" pour les opérateurs économiques et les industriels et l'orientation de leurs investissements vers ce domaine, notamment au vu des compétences et des ressources humaines mises à disposition par l'Université algérienne. L'intervenant a ajouté que de tels forums internationaux sont une opportunité pour les étudiants d'échanger des idées, présenter leurs projets et d'interagir avec des experts et des professeurs de haut niveau, et donnent la possibilité de coopérer et de créer des start-ups soucieuses de développer l'utilisation de l'intelligence artificielle dans tous les domaines. Le forum qui se poursuivra mardi, proposera des sessions, en présentiel et à distance, couvrant des sujets liés à l'intelligence artificielle et ses applications, le cloud et le big data (mégadonnées), les systèmes d'information et les réseaux informatiques, selon le président du forum, le professeur Arridj Mohammed.

Sidi Bel-Abbès célèbre la Journée Nationale du Savoir
**Hommage aux Oulamas
et effervescence Scientifique**

Par Mohamed Nouar

À l'instar de l'ensemble du territoire national, la wilaya de Sidi Bel-Abbès a commémoré, avec ferveur, la Journée Nationale du Savoir, ce mercredi 16 avril, en présence du représentant du responsable de l'Exécutif, du secrétaire général de la wilaya, du recteur de l'université: Bouziani Merah, des autorités locales civiles et militaires, à travers un programme riche et diversifié déployé au sein des établissements scolaires et de l'université «Djilali Liabès». Cette journée a été marquée par un vibrant hommage aux figures emblématiques du savoir local et une stimulante présentation des innovations étudiantes. L'événement phare de cette célébration fut sans conteste le baptême de la bibliothèque centrale de l'Université «Djilali Liabès» au nom de l'éminent Cheikh Mansouri Abderrazak. Cette reconnaissance solennelle a été suivie d'une conférence historique captivante animée par le Dr Mansouri Mohamed intitulée «Cheikh Mansouri, la mémoire de l'éducation et l'authenticité de l'identité de l'ouest algérien». Cette intervention a éclairé l'auditoire sur la trajectoire personnelle et le dévouement professionnel de cet homme de culte, né en 1926 et ayant consacré sa vie à la diffusion du savoir et à la défense des valeurs islamiques dans la région de Sidi Bel-Abbès, tout en s'engageant contre l'oppression coloniale. La présence des autorités

de wilaya a souligné l'importance accordée à cette figure marquante. Parallèlement à cet hommage, les étudiants de l'Université «Djilali Liabès» ont eu l'opportunité de présenter leurs projets novateurs, concrétisation du décret ministériel 75/12 encourageant l'innovation au sein de la communauté estudiantine. De leur côté, les clubs scientifiques universitaires ont projeté un film retraçant la vie et l'œuvre de l'illustre savant Abdelhamid Ben Badis, offrant ainsi une perspective enrichissante sur l'histoire intellectuelle algérienne. Soucieuse d'éveiller la curiosité des plus jeunes, la Direction du Tourisme a de son côté organisé une excursion éducative à travers les parcours touristiques de la wilaya, au profit des élèves des établissements scolaires. Cette initiative visait à leur faire découvrir la richesse du patrimoine historique et touristique local, ancrant ainsi le savoir dans une dimension tangible et identitaire. La bibliothèque «Mohamed Kabatti» a, quant à elle, été le théâtre d'une journée d'étude approfondie, orchestrée par la Direction des Affaires religieuses et des waqfs de Sidi Bel-Abbès. Intitulée "Personnalités et savants de la région de Sidi Bel-Abbès", cette rencontre a réuni des cadres du secteur, des imams et des enseignants universitaires pour une réflexion collective sur les figures intellectuelles locales. Le professeur Mohammed Makhlii de l'Université «Djilali Liabès» a animé une conférence magistrale, intitulée

«Personnages marquants de la région de Sidi Bel-Abbès: entre histoire et mémoire». Son intervention a mis en lumière le parcours d'un ensemble de personnalités érudites et islamistes ayant joué un rôle crucial dans la propagation du savoir et la défense des droits à travers l'histoire. Le professeur Makhali a insisté sur le rôle primordial des savants de Sidi Bel-Abbès dans le dynamisme scientifique de l'ouest algérien, citant des figures telles que Cheikh Bachir Bouyadjra Ahmed El Badawi, Cheikh Abdelkader El Zoubir et Cheikh Ben Kabou dont l'engagement en faveur de la science et de la diffusion de la religion islamique reste une référence historique incontestable. Enfin, la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Sidi Bel-Abbès a saisi cette occasion pour sensibiliser les jeunes générations aux enjeux de sécurité énergétique. Des activités pédagogiques ont été organisées à l'école primaire «Tarik Ibn Ziyad», axées sur les dangers du gaz, l'importance du détecteur de monoxyde de carbone et la nécessité de rationaliser la consommation d'électricité. Des pièces de théâtre interprétées par les élèves ont permis de transmettre ces messages de manière ludique et impactant. Des concours intellectuels sur les dangers du gaz ont été organisés, récompensant les lauréats et les participants, tandis que des attestations d'honneur ont été remises aux organisateurs de cet événement citoyen.

Incendie à la cité 1500 AADL (Sidi Bel-Abbès)

15 locataires évacués pour détresse respiratoire

Par Mohamed Nouar

Une quinzaine de résidents d'un immeuble de la cité 1500 logements AADL, située au lieu-dit Bosquet, ont été transportés d'urgence vers les Unités Médico-Chirurgicales (UMC) du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) «Abdelkader Hassani» de Sidi Bel-Abbès, victimes de détresse respiratoire. L'incident s'est produit dans l'après-midi de mercredi lorsqu'un incendie s'est déclaré au niveau des compteurs électriques de l'immeuble. Selon un communiqué de la Pro-

tection Civile, leurs équipes sont rapidement intervenues pour maîtriser les flammes, empêchant leur propagation aux neuf étages du bâtiment. Au total, 17 locataires ont été pris en charge, souffrant d'intoxication due à l'inhalation de fumée. Deux d'entre eux ont été secourus directement par les agents de la Protection Civile sur place. Un dispositif important a été déployé par les services de la Protection Civile, comprenant 44 agents, sept camions d'extinction, quatre ambulances médicalisées et trois véhicules de liaison. L'opération d'extinction a été supervisée par le direc-

teur de l'unité principale de la Protection Civile de Sidi Bel-Abbès. Les circonstances exactes du déclenchement de l'incendie au niveau des compteurs électriques n'ont pas été précisées dans l'immédiat. Une enquête a été lancée pour déterminer les causes de ce sinistre et évaluer les dommages matériels. Cet événement met en lumière les risques potentiels liés aux installations électriques dans les habitations. La prompt réaction des équipes de la Protection Civile a permis d'éviter des conséquences plus graves pour les habitants de cet immeuble.

7ème Sûreté Urbaine de Sidi Bel-Abbès

Arrestation rapide de deux individus pour vol de voiture

Par Mohamed Nouar

Les éléments des services de police de la 7ème Sûreté Urbaine de Sidi Bel-Abbès ont mené une opération éclair qui a permis l'arrestation de deux individus dont une femme, impliqués dans le vol d'un véhicule de tourisme. L'interpellation, survenue ce jeudi 17 avril 2025, a également permis la récupération rapide du véhicule volé. L'affaire a débuté suite au dépôt d'une plainte auprès de la 7ème Sûreté Urbaine par un citoyen victime du vol de sa voiture, emportée avec l'ensemble de ses documents administratifs. Face à cette situation, les services de police ont immédiatement déclenché une enquête approfondie afin de faire la lumière sur les

circonstances de ce vol. Les investigations menées avec diligence ont rapidement porté leurs fruits, permettant d'identifier les deux suspects. Il s'agit d'un homme et d'une femme, cette dernière étant âgée d'une vingtaine ou d'une trentaine d'années. Selon les premiers éléments de l'enquête, les mis en cause auraient subtilisé les clés du véhicule à la victime avant de commettre le vol. Grâce à la réactivité et à l'efficacité des forces de l'ordre, le véhicule volé a été retrouvé dans un délai remarquablement court. À l'issue de l'enquête, menée sous la supervision constante du Procureur de la République près le tribunal de Sidi Bel-Abbès, les deux suspects ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes pour répondre de leurs actes.



Guelma

Commémoration du 69ème anniversaire de la mort du Chahid Souidani Boudjemaâ

La wilaya de Guelma a commémoré, mercredi, le 69e anniversaire de la mort du Chahid Souidani Boudjemaâ, membre du groupe historique des "22", né à Guelma le 10 janvier 1922 et tombé au champ d'honneur le 16 avril 1956 à Oued Mazafran, au sud de Koléa (Tispasa). La commémoration de cet événement, qui a coïncidé avec la célébration de "Youm El Ilm" a donné l'opportunité de rappeler aux générations actuelles d'élèves, d'étudiants et de jeunes de tous âges, les qualités uniques de ce Martyr qui a su allier succès scolaire, intelligence, qualités de footballeur (il avait évolué sous les couleurs de L'Espérance franco-musulmane de Guelma) et dévouement à l'Algérie pour l'indépendance de laquelle il s'est sacrifié. Ces qualités du Martyr ont été soulignées dans les différents points du programme de wilaya, présidé par le wali, Mme Houria Aggoun, à la maison de jeunes Mahmoudi-Youcef et à la salle de conférences de l'université du 8 mai 1945. La responsable de l'exécutif local, accompagnée des autorités civiles et militaires, de représentants de la famille révolutionnaires, et en présence d'écouliers, a longuement visité l'expo-

sition de photos historiques consacrées à la vie et à la lutte du Chahid Souidani Boudjemaâ, organisée par la direction des Moudjahidine et le Musée du Moudjahid, avec le concours de l'association Histoire et Archéologie. Les personnes présentes ont reçu des explications détaillées sur le contenu de l'exposition dans laquelle a figuré l'acte de naissance du Martyr né rue Seridi Tahar, dans le centre de Guelma ainsi qu'une photo du CEM Mohamed-Abdou, où il avait effectué ses premières études et de l'imprimerie où avait travaillé, sise rue de Zeghdoudi-Hocine, en plus d'autres tableaux dépeignant le Chahid lorsqu'il était membre des Scouts musulmans algériens (SMA) et chef militaire durant la lutte pour l'indépendance. Le wali a évoqué, dans une allocution prononcée à cette occasion, les étapes du parcours héroïque Souidani Boudjemaâ, dont sa participation à la manifestation de jeunes algériens, en 1943 au cœur de la ville de Guelma, devant la salle de cinéma désormais connue sous le nom d'El Intissar, non loin de son quartier de naissance, la rue Seridi Tahar. Une manifestation par laquelle les jeunes guelmis entendaient exprimer leur rejet de la politi-

que d'apartheid du colonisateur français après leur interdiction d'accéder au cinéma sous prétexte que l'entrée n'y était réservée, le week-end, qu'aux seuls européens. M. Abdelhak Haridi, professeur de lycée, s'est attardé, dans une conférence, sur certaines haltes du parcours de Souidani Boudjemaâ, qui eut affaire à la justice militaire française à la suite de la découverte d'armes en sa possession. "Avec fierté et le menton haut, Souidani Boudjemaâ clama au juge qu'il entendait utiliser ces armes pour venger les victimes des massacres du 8 mai 1945", dira le conférencier avant de rappeler que le Chahid avait mené sa lutte en de nombreux endroits du pays, comme Oran, Alger et Tispasa, où il est tombé en martyr. La wilaya de Guelma a également célébré, ce 16 avril, Youm El Ilm, rendant hommage au Cheikh Abdelhamid Ben Badis, pionnier de la pensée réformiste en Algérie, à travers une exposition organisée par la représentation locale de l'Association des Oulémas musulmans algériens. Les meilleurs élèves des établissements scolaires et les lauréats des concours organisés pour l'occasion, ont été honorés lors de ce double anniversaire.

Bouira

14 cantines scolaires en cours de réalisation

Quatorze cantines scolaires sont en cours de réalisation dans plusieurs communes de la wilaya de Bouira et seront ouvertes à la prochaine rentrée scolaire 2025-2026, a-t-on appris lundi auprès de la direction de l'éducation. Les 14 cantines scolaires sont en cours de réalisation dans les écoles primaires des communes d'Ain Lahdjar, Taghzout, Bordj Khris, Lakhdaria, Bir Ghablou, El Hachimia, Oued El Bardi, Sour El Ghouzlane, M'Chedallah, Bouderbala, Ath Laâziz, Maâlla, Chorfa et Mezdoor, a précisé le directeur de l'éducation, Ali Merah, dans une déclaration à l'APS. « Les travaux sont en cours et un délai de trois mois a été accordés aux entreprises réalisatrices afin de livrer ses structures avant la prochaine rentrée scolaire », a souligné le directeur. Deux autres cantines seront ajoutées aux 14 en cours de réalisation à la prochaine rentrée scolaire. Il s'agit de la transformation de deux classes en cantine et la réhabilitation d'une ancienne cantine, selon les détails fournis par le même responsable. Ces projets étaient au centre des débats du dernier conseil de wilaya, présidé par le wali Abdelkrim Laâmour, qui a mis l'accent sur la nécessité de parachever les travaux dans les délais. Par la même, le chef de l'exécutif a appelé les responsables du secteur de l'éducation à accélérer la cadence des travaux de réhabilitation de 16 écoles primaires à travers la wilaya, afin qu'elles soient aussi prêtes à la prochaine rentrée scolaire. Au cours de la même rencontre, M. Laâmour a insisté également sur la nécessité de parachever l'examen des dossiers relatifs à la prime scolaire de 5.000 DA. Selon un rapport de la direction de l'éducation, près de 22.000 dossiers relatifs à cette prime ont déjà été acceptés et validés, alors que plus de 35.000 autres sont soumis à des enquêtes.

Téléphérique de Constantine

Sayoud souligne l'impact sur l'amélioration du transport urbain et le tourisme

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud a mis l'accent, jeudi au cours d'une visite de travail à Constantine, sur l'impact du téléphérique de la ville qui vient d'être réhabilité, au double plan de l'amélioration du service des transports publics et de la promotion du tourisme. Il s'est également félicité du projet d'extension du transport par téléphérique vers la cité Daksi Abdeslam (ville de Constantine) et la petite localité de Bekira, dans la commune de Hamma Bouziane. A l'arrêt depuis 2018, le téléphérique de Constantine dont le tracé est scindé en 2 tronçons, le premier de la rue Tatèche, au cœur de la ville, jusqu'au Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) Benbadis sur une distance de 425 m, et le second depuis le parking du CHU jusqu'aux hauteurs du quartier Emir Abdelkader (ex Faubourg Lamy), sur un linéaire de 1.091 m, comprend 48 télécabines de 10 places chacune, selon les explications fournies sur place. S'agissant du glissement de terrain affectant le tracé du tramway de Constantine, le ministre a insisté sur l'urgence de lancer les travaux de réhabilitation et de solutionner le "désordre" signalé depuis fin 2024 sur 150 m au niveau du segment passant à proximité de l'Université des Frères Mentouri. Des solutions "provisoires" et autres "définitives" ont été proposées dans ce cadre, a indiqué le ministre qui s'est dit favorable à la solution de "stabilisation définitive nécessitant l'installation de tirants d'ancrage sur le talus et de pieux de blocage en contrebas de talus, ainsi que la réhabilitation de la plateforme, des voies ferrées et des

fondations". S'agissant du financement de l'opération, M. Sayoud a indiqué qu'il devrait être pris en charge par le ministère des Finances ou, à défaut, par le biais d'autres formules de financement à envisager. L'essentiel, a souligné le ministre, est de "remédier à cette contrainte jusqu'à gérée selon un mode d'exploitation exceptionnel" (suivi inclinométrique et topographique, campagne d'investigation géophysique et géotechnique). Le ministre qui s'est félicité de la validation par les pouvoirs publics du projet d'extension du tracé du tramway de Constantine vers la région Ouest de la circonscription administrative Ali Mendjeli, sur près de 5km, a insisté sur l'urgence de "lancer la réalisation dans les meilleurs délais". Le ministre qui a eu à visiter plusieurs infrastructures relevant de son secteur, dont l'aéroport international Mohamed Boudiaf, la Setram (Société d'exploitation du tramway) et l'Etablissement public de transport urbain et suburbain, a fait part du renforcement du transport urbain des wilayas de Constantine, d'Annaba et d'Oran au moyen de 104 bus et ce, "avant la fin de l'année en cours", Constantine devant recevoir 10 bus à partir de la semaine prochaine. Il a également tenu à rassurer quant au maintien du projet de réalisation d'une plate-forme logistique à Ouled Rahmoune (wilaya de Constantine) qui constitue, a-t-il dit, un "projet d'intérêt capital pour l'économie nationale". Sayoud a également indiqué, à propos du renforcement de la flotte de la compagnie nationale Air Algérie, que des appareils seront réceptionnés "d'ici au

mois de juin, dans le cadre de l'affrètement, et d'autres à partir de fin août prochain au titre du programme d'acquisition de nouveaux avions", ce qui permettra, selon lui, de répondre à la préoccupation soulevée à Constantine relative à l'ouverture de nouvelles lignes aériennes. Le ministre qui s'est longuement étalé sur le programme de modernisation du transport ferroviaire qui figure parmi les priorités du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a fait part, entre autres, de la mise en service "d'ici à l'été" d'un train reliant M'Sila à Skikda via Batna, et des travaux en cours pour la réalisation de plusieurs liaisons ferroviaires dont Tébessa-Annaba, et l'acquisition, également, des moyens logistiques indispensables à la modernisation de ce mode de transport devant être renforcé "d'ici au mois de mai prochain" par dix trains de type oradia.

Blida

Des drones pour détecter les départs de feu pour la première fois cet été

La Conservation des forêts de Blida a fait part, mercredi, de son intention de déployer, pour la première fois cette année, des drones pour détecter les départs de feu afin de réduire les pertes causées par les incendies de forêts. Le conservateur local des forêts, Mohamed Mokadem, a expliqué que la wilaya de Blida, dans le cadre des mesures visant à réduire les pertes dues aux incendies de forêt et protéger le patrimoine forestier qu'elle recèle, devrait bénéficier cette année, pour la première fois, de drones pour détecter de façon précoce les départs de feu afin d'assurer une intervention rapide et d'éviter leur propagation sur le reste du milieu forestier. Ces appareils modernes seront dédiés à mener des opérations de reconnaissance à longeur de journée, notamment pendant la haute saison des incendies en été, en se concentrant sur les points noirs qui enregistrent souvent des incendies chaque année, comme le Parc national de Chréa et les zones montagneuses de la partie est de la wilaya. Dans le cadre des mesures proactives de prévention des incendies de forêt, la conservation des forêts mettra en œuvre un programme de maintenance et de remplissage de 91 points d'eau et de quatre bassins de stockage d'eau situés dans les milieux forestiers et qui sont destinés à alimenter en eau les camions de pompiers et les hélicoptères lors de leur intervention.

Djelfa

Décès du chef de la daïra de Feidh El-Botma dans un accident de la route

Le chef de la daïra de Feidh El-Botma, Toufik Bouaita, est décédé dans un accident de la route survenu lundi dans la commune d'Amoura dans l'est de la wilaya de Djelfa, a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile. Les équipes d'intervention de l'unité de la Protection civile de Feidh El-Botma sont intervenues pour un accident de la route dans lequel une voiture touristique a dérapé sur le bord d'un pont du cours d'el oued « Guarma Kedim », dont le niveau s'est élevé d'environ un mètre en raison des intempéries, a précisé le responsable local de la communication à la direction de la Protection civile, le lieutenant Abderrahmane Khader. Cet accident a causé la mort du chef de la daïra de Feidh El-Botma, Toufik Bouaita, âgé de 54 ans, qui était à bord du véhicule, et dont le corps a été repêché à environ 1 km de l'endroit où sa voiture a été emportée par les torrents de l'oued, au niveau de la route reliant l'ancienne et la nouvelle Amoura.

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
الكانن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - 7 أ7 مستغانم
الهاتف: 045.41.82.39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.إ.م
بناء على الحكم الصادر بتاريخ 2014/11/05 فهرس رقم 2014/05258 عن محكمة مستغانم القسم العقاري الممهور بالصيغة التنفيذية ، و بناء على القرار المؤرخ في 2021/11/22 فهرس رقم 21/01237 بناء على أمر بالحجز على عقار الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغانم المؤرخ في 2024/01/02 رقم الترتيب 23/01111 الخاص بملف بوعساسة سعد الله ضد ورثة ساعد بن يمينه، تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/05/06 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين: العقار متمثل في حق امتياز في الشيع مع آخرين في حدود الأنصبة 80/70 جزءا من 06/01 قطعة أرض فلاحية المسماة المستثمرة الفلاحية الجماعية سي خوسين رقم 02 مساحتها تقدر ب 25 هـ 65 أر 00 س تحمل قسم 03 مجموعة ملكية 45 بنسبة 80/70 جزءا من 06/01 قطعة أرض فلاحية المسماة المستثمرة الفلاحية الجماعية سي خوسين رقم 01 تربية 33 مزرغان المقيد بتاريخ 2005/01/17 حجم 01 تربية 33 تم تقديره بمبلغ (5.985.000,00 دج) خمسة ملايين وتسعمائة وخمسة وثمانون ألف دينار جزائري . و تم القاص العشر ليصبح المبلغ يقدر 5.386.500,00 دج) خمسة ملايين وثلاثمائة وستة وثمانون ألف وخمسمائة دينار جزائري و على أن يكون البيع باعلى عرض . للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
19.04.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
الكانن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - 7 أ7 مستغانم
الهاتف: 045.41.82.39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.إ.م
بناء على الحكم الصادر بتاريخ 2014/11/05 فهرس رقم 2014/05258 عن محكمة مستغانم القسم العقاري الممهور بالصيغة التنفيذية ، و بناء على القرار المؤرخ في 2021/11/22 فهرس رقم 21/01237 بناء على أمر بالحجز على عقار الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغانم المؤرخ في 2024/01/02 رقم الترتيب 23/01111 الخاص بملف بوعساسة سعد الله ضد ورثة ساعد بن يمينه، تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/05/06 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين: العقار متمثل في حق امتياز في الشيع مع آخرين في حدود الأنصبة 80/70 جزءا من 06/01 قطعة أرض فلاحية المسماة المستثمرة الفلاحية الجماعية سي خوسين رقم 02 مساحتها تقدر ب 25 هـ 65 أر 00 س تحمل قسم 03 مجموعة ملكية 45 بنسبة 80/70 جزءا من 06/01 قطعة أرض فلاحية المسماة المستثمرة الفلاحية الجماعية سي خوسين رقم 01 تربية 33 مزرغان المقيد بتاريخ 2005/01/17 حجم 01 تربية 33 تم تقديره بمبلغ (5.985.000,00 دج) خمسة ملايين وتسعمائة وخمسة وثمانون ألف دينار جزائري . و تم القاص العشر ليصبح المبلغ يقدر 5.386.500,00 دج) خمسة ملايين وثلاثمائة وستة وثمانون ألف وخمسمائة دينار جزائري و على أن يكون البيع باعلى عرض . للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
19.04.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
الكانن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - 7 أ7 مستغانم
الهاتف: 045.41.82.39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.إ.م
بموجب أمر الصندوق الوطني للتوفير والاحتياط وكالة مستغانم 424 مستغانم . الكائن بمستغانم. بموجب أمر بحجز تنفيذي على عقار الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغانم بتاريخ 2021/09/16 تحت رقم 21/00979 فهرس رقم 21/979/2021 والقاضي تاجر المحكمة بالحجز تنفيذيا على العقار المتمثل في السكن كان على تراب بلدية مستغانم، شارع عياشي بلحاج رقم 12 ، يتكون من طابق ارضي فقط به غرفتين ومطبخ و مرحاض و قاء مساحته 260 م² قسم 48 مجموعة ملكية 15 والتي هي ملك للمنفذ عليه بن ميمون فتحي بموجب عقد البيع المحرر من طرف الموقع الأستاذة عبد الصديق حميدة بتاريخ 2012/03/20 المشهر بالمحافظة العقارية بتاريخ 2012/05/02 مجلد 699 رقم 04 ، طبقا لنص المواد المشار اليها اعلاه لتنفيذ الجدول قيد الرهن المحرر بتاريخ 2012/03/20 والصيغة التنفيذية تحت رقم 2015/47 بتاريخ 2015/02/18 المتضمن مبلغ الدين قدره 6.000.000,00 دج وبيعه بالمزاد العلني. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/05/06 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين: العقار عبارة عن مسكن فردي ب 12 شارع عياشي بلحاج مستغانم ، يتكون من طابق ارضي يحتوي على غرفتين ومطبخ ومرحاض و قاء مساحة الأرض المشيد عليها العقار مقدرة ب 260 م² قسم 48 مجموعة ملكية 15 المقيد بالمحافظة العقارية لولاية مستغانم بتاريخ 2004/04/25 مجلد 02 رقم 3095. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 22.700.000,00 دج اثنان وعشرون مليون وسبعمئة ألف دينار جزائري و تم القاص العشر ليصبح المبلغ يقدر ب 20.430.000,00 دج) عشرون مليون وأربعمائة وثلاثون ألف دينار جزائري و على أن يكون البيع باعلى عرض . للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
19.04.2025

المكتب العمومي للتوثيق
للاستاذ: مولاي علي بوزيان
المؤتى ب وهران رمز رقم 0002256
منطقة جامعة العلوم والتكنولوجيا حي ألف سكن
تعديل الموضوع الاجتماعي
لشركة ذات المسؤولية المحدودة
المسماة واست ايرون
رأسمالها الاجتماعي: 15.400.000 دج
مقرها الاجتماعي: منطقة التخزين رقم 29
المنطقة 05 حي النجمة سيدي الشحيمي وهران
الرجل التجاري رقم 17 ب 1122011 - 31/00
المؤرخ في 2024/05/19
بموجب عقد تلقاه المكتب العمومي للتوثيق
المشار إليه اعلاه بتاريخ 16 أبريل 2025،
المسجل بصفة قانونية، قرر الشريكين ما يلي:
حذف الأنشطة التالية: 401.101، 404.003،
407.001، 409.001، 409.007، 410.102،
إضافة النشاط التالي: 604.602 شحن وتوزيع
البضائع. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز
الوطني للسجل التجاري ب وهران.

النشر/ المؤتى
19.04.2025

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
الكانن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - 7 أ7 مستغانم
الهاتف: 045.41.82.39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.إ.م
بناء على الحكم الصادر عن محكمة مستغانم القسم العقاري المؤرخ في 2023/12/14 رقم الفهرس 23/06791 الممهور بالصيغة التنفيذية المؤرخة في 2024/08/11 تحت رقم 24/1237. بناء على الحكم المصالح المؤرخ في 2024/06/27 فهرس رقم 2024/04263 الصادر عن محكمة مستغانم القسم العقاري الخاص بملف قارة مصطفى كريم و من معه. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/05/20 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين: العقار شارع عبارة عن مسكن فردي كانن يحي زغلول شارع تحلاتي رقم 32 بلدية مستغانم يتكون من طابق ارضي يحتوي على خمسة غرف ، مطبخ ، مرحاضين و مراب ، و طابق اول يحتوي على ثمانية غرف ، مطبخ ، مرحاضين ، حمام ، و طابق ثاني يحتوي على ثلاثة غرف ، حمام ، مرحاض و سطح ، الكل مشيد على مساحة قدرها 1051,40 م² تحمل قسم 136 مجموعة ملكية 81. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 143.891.720 دج مائة وثلاثة وأربعون مليون وثمان مائة و واحد وتسعون ألف وسبعمئة وعشرون دينار جزائري وتم القاص العشر ليصبح المبلغ يقدر (5.548.129,50 دج) مائة وتسعة وعشرون مليون وخمسمائة واثنان ألف وخمسمائة و ثمانية وأربعون دينار جزائري . للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
19.04.2025

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
الكانن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - 7 أ7 مستغانم
الهاتف: 045.41.82.39
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني
طبقا للمادة 748 من ق.إ.م
بناء على عقد اعتراف بدين المؤرخ في 2012/01/16 المحرر من طرف الأستاذة عبد الصديق حميدة مؤلفة بمستغانم الممهور بالصيغة التنفيذية. بناء على أمر بالحجز على عقار الصادر عن السيد رئيس محكمة مستغانم المؤرخ في 2016/06/07 رقم الترتيب 16/01114 الخاص بملف بوعساسة سعد الله ضد ورثة راشي فاطمة. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/05/06 بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية. التعيين: العقار متمثل في حق امتياز في الشيع مع آخرين فيما ناب لها نسبة 80/10 جزءا من 06/01 قطعة أرض فلاحية المسماة المستثمرة الفلاحية الجماعية سي خوسين رقم 02 مساحتها تقدر ب 25 هـ 65 أر 00 س تحمل قسم 03 مجموعة ملكية 45 مزرغان المقيد بتاريخ 2005/01/17 حجم 01 تربية 33 المشهر بالمحافظة العقارية بمزغان. السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 855.000,00 دج ثمانمائة وخمسة وخمسون ألف دينار جزائري وتم القاص العشر ليصبح المبلغ يقدر ب 769.500,00 دج سبعمئة وستون ألف وخمسمائة دينار جزائري وعلى أن يكون البيع باعلى عرض. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
19.04.2025

Bring your laundry, we'll wash it
Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة سيدي علي
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدانيا: في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2023/03/21 تحت رقم الفهرس 23/01655 و اعتماد تقرير الخبرة المنجزة من طرف الدكتور غو الحبيب المودعة بأمانة ضبط المحكمة وبالنسبة للقضاء بالحجز على المدعى عليه جمعة فتحي المولود بتاريخ 1950/05/12 بوادي الخير لأبيه محمد وأمه بدائي عائشة مع تعيين والدته المدعية مقدما عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية والإدارية والقانونية بدلا عنه. مع أمر ضابط الحالة المدنية لبلدية وادي الخير بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم باي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعية. تحميل المدعية المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور اعلاه، ولصحته أمضى أصله كل من الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس /أمين الضبط
19.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة سيدي علي
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا ، ابتدانيا ، حضوريا: في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع بتاريخ 2024/05/28 تحت رقم الفهرس 24/01299 ومنه اعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير الطبي حنيفي هاشمي عمار احمد المودع لدى امانة ضبط المحكمة بتاريخ 2024/07/14 تحت رقم الفهرس 2024/347، ومن ثمة الحكم بالحجز على المدعى عليه في الرجوع عيد بلحميد المولود بتاريخ 1989/01/14 بنكمارية ابن جيلالي وقوميش فاطمة ، وتعيين المدعى في الرجوع عيد جيلالي مقدما عليه لرعايته وتسيير شؤونه المالية والإدارية وعلى هذا الأخير نشر هذا الحكم للإعلام في جريدة يومية باللغة العربية ، مع التأشير بذلك على عقد ميلاده وفي سجلات الحالة المدنية للبلدية المختصة وتبليغها بتأشير من النيابة العامة. تحميل المدعى في الرجوع بالمصاريف القضائية بما فيها الرسوم المستحقة للدولة والمقدرة ب 450 دج. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهرا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ و المكان المذكورين اعلاه وأمضى أصل الحكم من طرف الرئيسة و أمينة الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
19.04.2025

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine-salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information veuillez contactez le numéro

0556 366 201

مكتب الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
الكانن مكتبها ب حي 72 مسكن المنطقة الحضارية طريق وهران الموجود الطابق الأرضي رقم 09
النقل: 0794.58.93.59
اعلان عن البيع بالمزاد العلني باعلى عرض طبقا للمادة 749 و 750 من ق.إ.م
بموجب قرار الصادر عن مجلس قضاء مستغانم الغرفة التجارية /البحرية بتاريخ 21/03/24 تحت رقم الفهرس 21/00376 والقضية رقم 20/00967 والممهور بالصيغة التنفيذية للقرار بتاريخ 2021/04/01 تحت رقم 186/2021 والقاضي إفراغ القرارين الصادرين قبل الفصل في الموضوع عن مجلس الحال بتاريخ 2018/11/21 فهرس رقم 18/1629 و 2019/10/23 فهرس 19/1333 والمصادقة على الخبرين المنجزتين من الخبرين مودومي جميل وبلغربي بشير المودعين لدى امانة ضبط المجلس على التوالي بتاريخ 2019/04/16 رقم 2019/18 و 2020/02/25 رقم 20/06 وبالنسبة: إلغاء الحكم المستأنف الصادر عن القسم التجاري و البحري بمستغانم بتاريخ 2018/01/14 فهرس 18/334 والزام المدعى عليه في الاعادة بن حلوش عبد الرحمان بإدائه للمدعي البنك الوطني الجزائري وكالة مستغانم 871 مثل بمديره المبالغ المستحقة والمقدرة اجمالا بمبلغ اربعمائة وخمسة وتسعون مليون وثلاثمائة وستة وستون ألف وخمسمائة وستون دينار جزائري وواحد وخمسون سنتيم 495.366.560,51 دج. تعلن عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2025/05/06 على الساعة 14:00 زوالا بمحكمة مستغانم وذلك أمام قاضي البيوع العقارية لدى محكمة مستغانم. التعيين: العقار المتمثل في محل تجاري يشمل ثلاث (03) مراب أربع (04) مكاتب وساحة الكل مشيد على مساحة قدرها ألف وخمسة وثلاثون متر مربع قسم 30 مجموع ملكية 19 شارع سي مروان استديا مستغانم. السعر الافتتاحي: قد حدد السعر الافتتاحي الذي يبدأ منه البيع بالمزاد العلني باعلى عرض. بناء على أحكام المواد 748 وما يليها من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.

المحضرة القضائية
19.04.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغانم
محكمة سيدي علي
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة ابتدانيا علنيا حضوريا: في الشكل : قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع : إفراغ الحكم الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 2024-01-30 تحت فهرس رقم 24/00273 وإعتماد تقرير الخبرة المنجز من طرف الخبير حنيفي هاشمي عمار أحمد بتاريخ 2024-02-27 والمودع لدى امانة ضبط المحكمة بتاريخ: 2024-03-05 تحت رقم 128/2024 وبالنسبة لذلك الحكم بالحجز على المدعى عليها زعيطي فاطمة المولود بتاريخ 1988-01-22 بسيدى علي لأبيها نايبي ولأمها بن حراث زينب مع تعيين المدعي زعيطي نايبي كمقدم عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. وأمر ضابط الحالة المدنية لبلدية سيدي علي بالتأشير بهذا الحكم على عقد ميلاد المحجور عليها. مع الأمر بنشر هذا الحكم طبقا للمادة 106 من قانون الأسرة. مع تحميل المدعي المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهرا في الجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه وأمضى أصل الحكم من طرف الرئيس و أمين الضبط.

الرئيس/ أمين الضبط
19.04.2025

Confédération africaine de football (CAF)

Le MCA et l'USMA sanctionnés

Le MCA a écopé de deux matchs à huis clos lors des prochaines rencontres continentales à domicile, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF), jeudi dans un communiqué publié sur son site officiel. Le MCA a été reconnu coupable de plusieurs infractions aux articles 82 et 83 du code disciplinaire ainsi qu'aux articles 32 et 35 du règlement de sécurité de la CAF», lors de son match disputé le 1er avril à domicile contre Orlando Pirates, comptant pour les quarts de finale (aller) de la Ligue des champions. Dans une décision distincte relative à la même rencontre, le jury discipline de la CAF a infligé quatre matchs de suspension au coordinateur du MCA, Mohamed Khezrouni, plus une amende de 15.000 dollars, pour «violation des articles 82 et 123 du Code disciplinaire.» De son côté, le défenseur du MCA,

Abdelkader Menezla, a écopé de deux matchs de suspension, dont un (1) avec sursis d'un an. Une amende de 100.000 dollars a été infligée pour comportement inapproprié des joueurs et membres du staff. Le club sud-africain d'Orlando Pirates « a été reconnu coupable de manquements à l'organisation sécuritaire lors de son match disputé le 9 avril contre le MCA.» Ainsi, le responsable du club, Ezekiel Matebula, s'est vu infliger 4 matchs de suspension, dont 02 avec sursis pendant une période probatoire d'un an, souligne la CAF. Les joueurs, Sipho Chaine et Nkosinathi Sibisi, ont écopé chacun d'un match de suspension, pour «comportement inapproprié». Ces suspensions sont assorties d'un sursis d'un an. Le club basé à Johannesburg devra s'acquitter d'une amende cumulée de 70.000 dollars pour «comportement fautif de

l'équipe» et «manquement aux exigences de sécurité». En coupe de la Confédération, l'USM Alger, a écopé d'un match à huis clos pour avoir «enfreint les articles 82 et 83 du Code disciplinaire, ainsi que les articles 32 et 33 du Règlement de sécurité de la CAF», lors du quart de finale (aller) face à l'autre représentant algérien, le CS Constantine, le 2 avril au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (1-1). Le club algérois devra également s'acquitter d'une amende de 25.000 dollars. Enfin, le CSC a écopé de 15.000 dollars d'amende pour «mauvaise conduite et d'utilisation de fumigènes», à domicile face à l'USMA. Le club de l'Est devra également s'acquitter du montant de 10.000 dollars, correspondant à une sanction antérieure prononcée le 24 décembre 2024, et jusque-là suspendue, conclut la CAF.

Sport universitaire

Dans une nouvelle dynamique grâce à l'intérêt de l'Etat

Le sport universitaire connaît une nouvelle dynamique grâce à l'intérêt et aux efforts continus de l'Etat, pour lui donner un nouveau souffle, afin de retrouver son lustre d'antan, où il était le creuset du sport national dans différentes disciplines, avec d'honorables prestations dans les compétitions internationales, aussi bien au niveau des clubs que des sélections nationales. Pour redorer le blason du sport universitaire qui constitue un des engagements du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) a établi un plan national de développement afin de promouvoir le sport dans les universités, avec la collaboration de la Fédération algérienne du sport universitaire (FASU) et Ligues sportives chargées d'animer la vie sportive au sein du temple universitaire et ses différentes structures. A cet effet, le MESRS a préparé un programme visant l'augmentation du pourcentage des étudiants actuant dans le milieu universitaire, tout en accompagnant les différentes associations sportives affiliées d'une part, et incitant d'autres à les suivre, afin d'élever le niveau de la pratique sportive universitaire. "Pour donner un nouveau souffle au sport universitaire, nous avons unifié les programmes pédagogiques du sport, en adoptant de nouvelles mesures, et on espère lors de l'anne en cours, réaliser beaucoup d'amélioration surtout dans le nombre des pratiquants", a indiqué à

cet effet à l'APS, le sous-directeur de l'animation du (MESRS), Azzedine Rebika. Et d'ajouter: "nous avons entamé le recensement des associations sportives en activité, qui étaient de 35 sur le papier, alors que seulement 25 d'entre elles activent réellement. Ces dernières ont été restructurées dans le plan principal du (MESRS), conformément aux directives du ministère des Sports et intégrées dans des ligues spécialisées, pour leur permettre de participer effectivement aux compétitions officielles". L'objectif principal des responsables est d'accompagner les 117 établissements universitaires du pays, afin de créer au moins, une association sportive dans chaque établissement et mettre en place de nouveaux mécanismes pour leur financement. Dans la continuité de ce travail, un premier séminaire national a été tenu au profit des associations sportives universitaires, chargé de mettre sur pied une stratégie universitaire nationale afin de leur permettre de prendre part aux compétitions officielles des Ligues, sous la houlette du MESRS. Le règlement de l'étudiant universitaire comme souligné dans la note ministérielle no 205 du 23 octobre 2023, a permis l'apport d'un grand nombre de pratiquants du sport, en raison des multiples avantages pédagogiques et autres qu'offre cette note. A titre d'exemple, durant la période août-décembre 2024, 12 étudiants, dont 3 filles, se sont illustrés en sélections nationales au niveau international. L'intérêt majeur des autorités du pays au sport

universitaire a pour objectif d'en faire, la locomotive du mouvement sportif national, et un élément important de la promotion sportive, culturelle et sociale. Les observateurs estiment que les villes universitaires comptent un nombre important de jeunes talents capables dans différentes disciplines de représenter dignement l'Algérie dans les rendez-vous sportifs internationaux, considérant que les compétitions universitaires constituent en général, un véritable espace de prospection de jeunes talents afin de les encourager et d'exploiter leurs capacités et d'en retenir les meilleurs. Dans le but de relever le niveau du sport universitaire, et lui permettre de retrouver son standing, le MESRS a élaboré le règlement de l'étudiant sportif universitaire qui lui octroie divers avantages dans différentes spécialités à l'intérieur des établissements universitaires et unifier les programmes des championnats universitaires au niveau de la Fédération nationale du sport universitaire (FASU). Ce règlement détermine les droits et devoirs de l'étudiant sportif universitaire, à savoir sa classification selon sa pratique sportive, sa présence aux championnats nationaux et internationaux, aux JO dans les sports individuels et collectifs, ainsi que les autres avantages. D'autres mesures ont été prises, à savoir la création de la journée nationale du sport universitaire (11 décembre de chaque année), afin de lui rendre sa véritable signification : réservoir de jeunes talents alimentant les différentes sélections nationales.

Fédération tunisienne de football
Youcef Belaïli suspendu



La commission d'appel de la Fédération tunisienne de football (FTF) a confirmé, jeudi, la sanction de deux matchs de suspension infligée au milieu international algérien de l'ES Tunis, Youcef Belaïli, rapportent les médias locaux. Après examen du dossier, la commission a finalement confirmé la suspension de deux rencontres prononcée à l'encontre de Belaïli pour « un geste inapproprié » commis lors du match en déplacement face à la JS Omrane (2-2), le 12 mars dernier, pour le compte de la 25e journée du championnat. Le joueur rata ainsi le derby de la capitale tunisienne, prévu dimanche contre le Club Africain (16h00), lors de la 27e journée du championnat, après avoir purgé un premier match face à Gafsa (1-0). Belaïli (33 ans), avait rejoint l'EST en juillet 2024 pour un contrat de deux saisons, après une saison passée sous les couleurs du MC Alger, conclue par un titre de champion de la saison 2023-2024. Éliminé aux quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (aller : 0-1, retour : 0-0), l'EST occupe le fauteuil de leader du championnat tunisien, en compagnie de l'US Monastir, avec 56 points chacun, à quatre journées de l'épilogue.

Demi-finale retour
de la coupe de la CAF
Le Soudanais Mahmood
Ismail au sifflet du match
CSC-RS Berkane

La CAF a désigné l'arbitre soudanais Mahmood Ali Mahmood Ismail pour diriger la demi-finale retour de la Coupe de la Confédération entre le CS Constantine et le RS Berkane, prévue dimanche 27 avril au stade Hamlaoui de Constantine (17h00). Mahmood Ali Mahmood Ismail sera assisté par son compatriote Abdallah Mohamed Ibrahim et le Djiboutien Ahmed Liban, alors que le Tunisien Melki Mehrez est nommé comme quatrième arbitre. La chambre de la VAR a été confiée au ghanéen Daniel Laryea, assisté dans sa mission par le Libyen Ahmed Abdulrazag. Pour rappel, la demi finale aller prévue le 20 avril au stade Municipal de Berkane (20h00 algériennes), sera officiee par l'arbitre libyen Mutaz Ibrahim, qui sera assisté par le Tunisien Khalil Hassani et le Libyen Attia Issa Amsaaed. Le quatrième arbitre El Mabrouk Mohamed (Libye). La chambre de la VAR a été confiée à Maria Paquita Rivet (Maurice), assistée de Letticia Viana (Eswatini).

Formation des préparateurs physiques
Début du 4ème module à Tipasa

Le quatrième module du stage de formation destiné aux préparateurs physiques (premier groupe) a débuté au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka, dans la wilaya de Tipaza, a indiqué l'instance fédérale (FAF) sur son site officiel. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Fouad Chiha, chef du département de formation au sein de la Direction technique nationale (DTN), qui a souhaité la bienvenue aux 39 stagiaires à l'occasion du lancement de ce nouveau module. Ce stage, qui vise à améliorer les compétences des préparateurs physiques, est assuré par des experts et médecins de renom dans le domaine, à l'image de Benyamina Mohamed Mehdi, Mansouri Abdallah et Ahmed Khallil Khebab. Les stagiaires devront présenter des travaux à la fois théoriques et pratiques tout au long de cette formation, dont l'objectif est de permettre aux participants d'approfondir leurs compétences en préparation physique, souligne la FAF.



Tunisie

La pièce "Bakaya Ahlem" retenue pour le Festival international du monodrame

La pièce de théâtre "Bakaya Ahlem" (Bribes de rêves) de l'Association "Essitar" de la wilaya d'El-Oued a été retenue pour participer à la 2ème édition du Festival international du monodrame, prévu du 8 au 11 mai prochain en Tunisie, a-t-on appris mercredi auprès de cette association culturelle du 4e art.

La pièce a été sélectionnée après avoir rempli les critères et conditions du concours de la production artistique, en plus de la qualité de son texte et de son niveau artistique, a expliqué son producteur et metteur en scène, Ahmed Nabil Messai. Cette production artistique sera en compétition parmi sept (7) monodrames retenus parmi de nombreuses œuvres proposées par des pays arabes, maghrébins et européens et ayant été déjà été primées à échelle arabe et internationale, a-t-il précisé.

D'une durée de 45 mn, "Bakaya Ahlem" traite de la principale question de la Nation arabe et islamique, en l'occurrence la cause palestinienne et ses répercussions sur la scène régionale et internationale. A travers cette œuvre, le réalisateur aborde les positions des pays arabes et musulmans et décrit les images de destruction, de la mort et de génocide dans la bande de Ghaza, ainsi que la politique sioniste de déportation et de désarmement et le soutien de pays occidentaux à l'occupation sioniste inique. La pièce est adaptée du texte de Abbes El-Harbi, interprétée par Chourouk Khaled et mise en scène par Ahmed Nabil Messai.

Le programme du Festival international du monodrame, organisé par le ministère tunisien des Affaires culturelles, prévoit également diverses activités, dont des récitals poétiques, des communications académiques et des ateliers de formation.

Célébration de la Journée du savoir

"La personnalité réformiste et l'industrie du cinéma en Algérie" thème d'une rencontre à Alger

Une rencontre intitulée "La personnalité réformiste et l'industrie du cinéma en Algérie", a été animée, mercredi à Alger, par une pléiade d'académiciens et d'universitaires, à l'occasion de la célébration de la Journée du savoir.

Accueillie au Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (CNCA), cette rencontre a été animée par les docteurs, Abdenour Ait Baaziz de l'université Blida 2, Lyès Boukhemoucha, directeur de l'Institut national supérieur du Cinéma de Koléa (INSC) et Mohamed Boukerras, directeur de l'Institut supérieur des métiers des Arts du spectacle (ISMAS), en présence de cinéastes et responsables d'entreprises audiovisuelles, ainsi que d'étudiants de l'Insc et l'Ismas.

En avant goût aux interventions prévues lors de cette rencontre, la projection d'un court document filmé, réalisé par le CNCA, a mis en valeur quelques grandes figures historiques réformistes, à l'instar de Abdelhamid Ben Badis, Mohamed El Bachir El Ibrahimi, Larbi Tebessi et Malek Bennabi entre autres, faisant ainsi remarquer qu'il est grand temps que le cinéma, "se penche sur leur œuvre et leurs profils militants et singuliers".

Evoqué dans le film, le travail intellectuel et social de ces savants érudits, a présidé à la préparation du peuple algérien à faire face au colonialisme français, par la formation des jeunes générations, en leur permettant l'accès à la connaissance et au savoir et la sensibilisation autour des référents de l'identité, l'Islam et la Patrie.

Les interventions se sont essentiellement focalisées sur des thématiques qui ont abordé, les critères constituant une grande figure réformiste ayant marqué l'histoire et l'importance du cinéma, comme support archivistique et conservateur de mémoire, ainsi que dans la diffusion de son œuvre, pour que les jeunes générations s'en imprègnent, évoquant pour exemple, le parcours du Cheikh Fodil El Ouartilani.

Le cinéma et la pensée réformiste en Algérie, entre la pluralité des modèles à mettre en valeur et l'urgence dictée par l'actualité, ainsi que l'expérience cinématographique algérienne dans la production des longs métrages de fiction autour des personnalités réformistes, ont constitué d'autres thématiques abordées lors de cette rencontre qui s'est achevée avec la lecture d'une dizaine de recommandations et un débat de qualité

Mois du patrimoine

Un programme culturel et scientifique pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel algérien

Mois du patrimoine: un programme culturel et scientifique pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel algérien ALGER - Le ministère de la Culture et des Arts a tracé un programme culturel et scientifique global qui prévoit des activités culturelles, des expositions et des conférences scientifiques au niveau des établissements culturels sous tutelle à travers l'ensemble des wilayas, à l'occasion de la célébration du Mois du patrimoine (18 avril - 18 mai), placé cette année sous le thème "Le patrimoine culturel à l'ère de l'intelligence artificielle", a-t-on appris mercredi auprès de directeurs centraux du ministère.

Dans ce cadre, le ministère a programmé "près de 1592 activités culturelles à travers les différentes directions de la culture et des arts, les établissements culturels sous tutelle et les musées publics, et plus de 400 expositions, ainsi que des colloques et des conférences scientifiques sur le patrimoine matériel et immatériel et des activités de proximité".

Outre les activités culturelles, les conférences et les expositions organisées à travers les wilayas, le ministère a élaboré un programme diversifié au niveau central, qui sera abrité par les établissements culturels spécialisés et les musées publics, avec

la participation de plusieurs départements ministériels.

A cet égard, M. Ballalou, supervisera samedi prochain, à l'Ecole nationale supérieure d'intelligence artificielle (ENSIA), de Sidi Abdellah (ouest d'Alger), le lancement officiel du mois du patrimoine lors d'un colloque international sur l'intelligence artificielle, avec la participation d'experts algériens et étrangers.

Le programme au niveau central prévoit également des conférences scientifiques sur les utilisations de l'intelligence artificielle dans l'architecture et la restauration du patrimoine, ainsi que des conférences et des activités scientifiques spécialisées animées au Centre national de recherche en archéologie (CNRA) et au Centre national de recherche préhistorique, anthropologique et historique (CNRPAH), à travers lesquelles seront mis en lumière les résultats des recherches scientifiques et les découvertes dans le domaine du patrimoine culturel. Dans ce contexte, le directeur de la protection juridique des biens culturels et de la valorisation du patrimoine culturel au ministère, Ammar Nouara, a affirmé que le Mois du patrimoine est "l'occasion de mettre en avant le patrimoine national" dans ses volets matériel et immatériel et de "célébrer l'histoire séculaire de l'Algérie". Il a ajouté que le ministère a adopté "une politique rigoureuse"

se" dans le cadre des orientations nationales visant à "renforcer la souveraineté" et à "ancrer l'identité culturelle et la culture comme puissance douce" et vitrine civilisationnelle de l'Etat algérien dans les fora régionaux et internationaux, soulignant que le patrimoine culturel constitue "un élément essentiel de la politique culturelle nationale" et "l'une des priorités de l'action gouvernementale visant à sa préservation et à sa valorisation". Evoquant l'intelligence artificielle, M. Nouara a déclaré que le Mois du patrimoine représente "une station annuelle importante pour examiner les défis actuels du patrimoine commun de la nation face aux mutations technologiques effrénées induites par l'usage de l'intelligence artificielle en tant qu'outil qui redéfinit les équilibres d'influence dans différents domaines, y compris la protection du patrimoine culturel".

De son côté, la directrice centrale des études prospectives de la documentation et de l'informatique au ministère, Mme Nawal Dahmani, a mis en avant la contribution de son département à l'élaboration du programme du Mois du patrimoine pour l'année 2025 en identifiant les axes liés à l'intelligence artificielle, qui seront également au programme du colloque international sur l'intelligence artificielle dont l'ouverture est prévue samedi prochain.

Opéra d'Alger

Ouverture du 14e Festival international de musique symphonique

Le 14e Festival culturel international de musique symphonique qui accueille le Venezuela en invité d'honneur, s'est ouvert jeudi à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, lors d'une cérémonie officielle en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou.

En présence également de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, de la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi et de représentants de hautes institutions de l'Etat et du corps diplomatique accrédité en Algérie, le spectacle d'ouverture a été animé par les orchestres symphoniques de l'Opéra d'Alger et de l'Orchestre de Chambre "Simon Bolivar" du Venezuela, sous la direction, en alternance, des maestros, Zahia Ziouani, Lotfi Saïdi (Algérie) et Enlouis Montes Olivar (Venezuela).

Dans son allocution, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a affirmé que ce festi-

val dédié à la musique symphonique est un "évènement culturel majeur" qui a permis à l'Algérie de "s'affirmer sur la scène musicale internationale" en lui donnant "une place à la hauteur de sa grandeur" dans les grands évènements musicaux.

M. Ballalou a relevé que les évènements, locaux et internationaux, dédiés à la musique, "s'inscrivent dans l'engagement constant de l'Etat à encourager les talents et la créativité artistique, à échanger des expériences et à promouvoir le principe d'ouverture aux cultures du monde", conformément à la volonté de l'Etat algérien, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Dans ce sens, le ministre a réitéré son "engagement de continuer à travailler pour atteindre les degrés d'excellence qui conviennent à notre pays", en partant des fondements de base dans le but de former de nouvelles générations de musiciens, rappelant, à ce propos, la création récente de "19 écoles d'enseignement mu-

sical pour les enfants et les jeunes" au niveau de différentes maisons de la culture du pays. Pour sa part, le commissaire du Festival Abdelkader Bouazzara, également directeur général de l'Opéra d'Alger, a estimé que ce rendez-vous annuel constitue "nouvelle opportunité" pour les amateurs de la musique symphonique de découvrir et apprécier les performances "exceptionnelles" des artistes et musiciens des différents ensembles et orchestres de diverses nationalités.

Les étudiants des différents instituts de musique, a-t-il mentionné, auront également l'occasion de prendre part à des ateliers de formation et master-class, encadrés par d'illustres musiciens et académiciens de diverses nationalités.

Sous la direction de Zahia Ziouani et Lotfi Saïdi, les orchestres algérien et vénézuélien, ont rendu en ouverture de la soirée "Guillaume Tell" et "La Pie voleuse", pièces du célèbre compositeur italien Gioachino Rossini (1792-1868).

Crise douanière

Quand la Chine se fâche, Hollywood tremble

Déjà éprouvée par une succession de fléaux, la capitale du cinéma doit maintenant gérer les dégâts collatéraux de la croisade trumpienne. La situation n'était déjà pas brillante à Hollywood après les crises successives du Covid, des grèves des scénaristes et des acteurs, des incendies récents et des fuites de productions... Voilà que Donald Trump en rajoute une couche dont tout le monde se serait bien passé ici : les taxes douanières. Alors que le président et ses comparses de Washington semblent follement amusés par leur partie de yo-yo tarifaire, à Hollywood, on rigole beaucoup moins. D'abord, parce que la crise mondiale des Bourses met les studios – tous détenus par des multinationales cotées à Wall Street – dans un embarras considérable. Mais surtout, parce qu'ici, la réciprocité des échanges économiques fait vraiment peur... À Hollywood, les financiers des studios ne sont peut-être pas les gens les plus sympathiques du monde, mais ils sont un peu moins obtus que les économistes de la Maison-Blanche. Cela fait bien longtemps qu'on a compris que l'économie ne peut s'envisager qu'à l'échelle mondiale. Les blockbusters coûtent au minimum 200 millions de dollars à produire, et autant (voire plus) en frais de sortie et de promotion. Cela peut même aller beaucoup plus loin : Avengers: Endgame, par exemple, a coûté 356 millions de dollars, et le dernier Mission: Impossible – The Final Reckoning, qui sera bientôt à Cannes, a nécessité 400 millions de dollars. Et cela, sans compter les frais de distribution mondiale, qui peuvent atteindre 200 millions de dollars pour ces superproductions. Impossible de rentabiliser de tels films uniquement sur le marché américain.

COUPES FRANCHES DANS LES DÉPENSES

De plus, avec l'introduction des nouvelles taxes douanières, même si celles-ci restent à 10 %, le coût de production des films va connaître une inflation équivalente, rendant le retour sur investissement encore plus incertain. Dans les studios, ce n'est pas encore la panique – le mot serait un peu fort, quoique pas tout à fait faux... –, mais l'ambiance est clairement à la réduction budgétaire d'urgence. Tard mardi soir, le journaliste de la newsletter spécialisée Status, Oliver Darcy, a révélé que Warner Bros. Discovery avait déjà envoyé une note à plusieurs responsables de l'entreprise leur ordonnant de commencer à réduire les dépenses face à une « incertitude économique accrue » et une « baisse

de la confiance des consommateurs ». Deux sources ont confirmé les informations de Darcy au média Vulture, précisant que plusieurs dirigeants de divisions de WBD avaient demandé à leurs équipes de suspendre tout déplacement non impératif, de limiter les heures supplémentaires et de geler les dépenses non essentielles sur les notes de frais. Donc, en gros, cela va être plus compliqué pour moi de me faire inviter à déjeuner par mes potes des studios... Cette histoire peut paraître anecdotique, mais elle est symptomatique d'une industrie qui n'est pas du tout rassurée sur son avenir, d'autant plus que le marché chinois semble sérieusement compromis. La guerre économique entre les États-Unis et le reste du monde semble s'apaiser depuis le rétropédalage de la Maison-Blanche mercredi dernier... sauf avec la Chine. Les deux superpuissances se rendent coup pour coup, au point que les taxes douanières atteignent désormais des niveaux grotesques des deux côtés. Mais là où Hollywood tremble, c'est lorsque la Chine menace d'interdire les films américains sur son territoire. La menace se précise de plus en plus. L'Administration du cinéma chinois, l'équivalent de notre CNC dans l'Empire du Milieu, a publié ce communiqué jeudi dernier dans Variety, un magazine professionnel hollywoodien : « L'action inappropriée du gouvernement des États-Unis consistant à abuser des droits de douane sur la Chine réduira inévitablement la popularité des films américains auprès du public chinois. Nous suivrons les règles du marché, respecterons le choix du public et réduirons modérément le nombre de films américains importés. »

LA HANTISE DU BOYCOTT

En lisant cette nouvelle, certains cadres des studios ont dû avoir du mal à avaler leur popcorn. Pour un blockbuster hollywoodien, le marché chinois représente souvent 15 à 25 % des recettes mondiales. Dans certains cas, notamment pour des films populaires, la Chine peut représenter 30 % ou plus du box-office mondial. Par exemple, Fast and Furious 8 a rapporté 1,24 milliard de dollars dans le monde, dont 392 millions de dollars en Chine, soit 31,6 % de ses recettes globales. Un autre exemple, Avengers: Endgame a récolté 2,8 milliards de dollars au box-office mondial, dont 629 millions de dollars en Chine. Universal, producteur de Fast and Furious, et Marvel, créateur des Avengers, risquent donc de devoir se passer de cette man-

ne pour Fast X: Part 2, en préproduction, et pour Avengers: Doomsday, dont le tournage a à peine commencé... À ce niveau-là, ce n'est plus un manque à gagner, c'est un séisme aux conséquences quasiment insurmontables. D'autant plus que ce ne sera peut-être pas la fin. La grande crainte des studios hollywoodiens, c'est qu'un mouvement de boycott se déclenche. Les menaces de boycott des produits comme McDonald's ou Coca-Cola en France et ailleurs en Europe, récemment alimentées sur les réseaux sociaux, ne font rire personne ici. À Hollywood, on connaît la puissance d'un tel mouvement, on sait comment les réseaux sociaux peuvent transformer des succès en phénomènes – souvenez-vous de Barbenheimer, cette vague née sur Internet et savamment entretenue par les studios pour garantir le triomphe de Barbie et Oppenheimer. À Hollywood, on sait très bien ce que peuvent provoquer les réseaux sociaux. Alors, imaginez qu'un mouvement de boycott ne se déclenche contre tous les produits américains, y compris les blockbusters, juste pour protester contre les exubérances trumpistes... Imaginez que la mèche prenne, comme dans le générique d'un Mission: Impossible... Ce ne serait pas juste un séisme, mais ce qu'on appelle ici un E.L.E. (Extinction Level Event... séisme de fin du monde), comme dans ces bons vieux films catastrophes made in « chez moi ». Hollywood sait qu'il n'existe tout simplement plus sans le marché international. Et ce constat ne touche pas uniquement l'industrie cinématographique, mais toutes les industries américaines, bien sûr.

Armé d'un couteau, un pirate de l'air tente de détourner un avion avant d'être abattu par un passager

Un citoyen américain armé d'un couteau a tenté jeudi de détourner un petit avion au Belize mais a été abattu par un passager, ont indiqué les autorités locales. L'avion Cessna Grand Caravan de la compagnie aérienne bélizienne Tropic Air avait décollé dans la matinée avec 16 occupants depuis Corozal (nord) en direction de l'île de San Pedro, lorsque le pirate de l'air a ordonné au pilote, sous la menace d'un couteau, de se détourner de sa route. "Peu après le décollage, l'avion a été détourné par un passager à bord, citoyen américain. Il semblerait qu'il soit vétéran de guerre", a déclaré le commissaire de police Chester Williams à Channel 5. "D'après nos informations, ce pirate de l'air exigeait à sortir du

pays", a indiqué un responsable de l'aéroport, Philip Goldson. L'appareil a survolé pendant deux heures l'aéroport international de Belize, avant de se poser, sur le point de manquer de carburant. Pour des raisons qui doivent être encore élucidées, le pirate de l'air aurait poignardé deux passagers et l'un d'eux lui a tiré mortellement dessus, selon des médias locaux. Le pilote et ces deux passagers, dont l'auteur du tir qui selon les autorités possédait une licence de port d'arme, ont été blessés dans l'incident. Le pirate de l'air a été identifié comme étant Akinyela Sawa Taylor, 49 ans. Le gouvernement du Belize a déclaré avoir ouvert une enquête et renforcé les mesures de sécurité dans tous ses aéroports. "Il s'agit d'un événement

extraordinaire et rare", a-t-il souligné dans un communiqué.

L'ambassade américaine au Belize a exprimé ses regrets, soulignant n'avoir eu aucun contact avec M. Taylor pendant le détournement, ni connaissance de sa présence au Belize. "Nous souhaitons que le Belize et la région restent sûrs, non seulement pour les Beliziens, mais aussi pour les nombreux Américains qui voyagent ou résident ici", a déclaré Luke Martin, un responsable de l'ambassade américaine. Les opérations ont été temporairement suspendues à l'aéroport Philip Goldson avant de reprendre en fin de journée. Le Cessna Grand Caravan est un avion pouvant transporter de 10 à 14 personnes.

Le moteur d'un avion de la United Airlines prend feu... à cause d'un lapin

Un accident pour le moins improbable. Le moteur d'un avion de la compagnie américaine United Airlines a pris feu peu après son décollage de l'aéroport de Denver (États-Unis) en raison d'une collision avec un lapin, comme l'a rapporté mercredi 16 avril le site d'information ABC News. Ce vol a quitté l'aéroport de Denver, dimanche 13 avril, en direction d'Edmonton, en Alberta. Les 153 passagers n'ont cependant pas pu rejoindre leur point de chute immédiatement puisque, peu après le décollage, le moteur de l'avion a pris feu en raison d'une collision avec un lapin. Une situation particulièrement rare, à l'inverse des collisions avec des oiseaux qui peuvent se produire plus régulièrement. La Federal Aviation Administration (FAA) a ouvert une enquête pour faire la lumière sur les circonstances de cet incident. « Il y a eu une forte détonation et une vibration importante dans l'avion », a raconté l'un des passagers de ce Boeing 737-800 sur l'émission « Good Morning America », diffusée par ABC News. « À intervalles réguliers, un retour de flammes s'échappait du moteur, une boule de feu géante derrière lui. Tout le monde dans l'avion a commencé à paniquer », a-t-il poursuivi. Un autre témoin a quant à lui vu la scène depuis le sol de l'aéroport de Denver. « J'ai eu un pincement au cœur et je me suis dit : "je vais voir un avion s'écraser" », retrace-t-il. L'avion a finalement regagné l'aéroport de Denver en toute sécurité. Les passagers, eux, ont pu se rendre à Edmonton à bord d'un autre appareil.

Une cabine de téléphérique chute à Naples Le bilan monte à quatre morts et un blessé grave

Au moins quatre personnes ont trouvé la mort jeudi après-midi dans la chute de la cabine d'un téléphérique dans la région de Naples, dans le sud de l'Italie, a indiqué à l'AFP la mairie locale. Il s'agirait de trois touristes et du pilote de la cabine. Au moins une personne a également été grièvement blessée. Vers 15 heures, le câble de remorquage du système se serait détaché. Deux cabines avec au total seize personnes à bord se sont retrouvées à l'arrêt. La cabine la plus proche de la station sur la montagne s'est détachée après un certain temps et est tombée avec cinq occupants – l'opérateur de la cabine et quatre touristes. Quatre d'entre eux n'ont pas survécu à la chute, une personne a été emportée avec de graves blessures. Le pilote, âgé de 59 ans, fait partie des victimes, a rapporté le journal italien Corriere Della Sera. Les 16 passagers de la première cabine ont tous été rapidement secourus, mais le mauvais temps et le brouillard en altitude ont empêché de secourir rapidement les passagers de la seconde cabine. Ce téléphérique a été inauguré en 1952 et jusqu'à présent un accident a été enregistré, en 1960, lorsqu'une cabine est tombée au sol provoquant la mort de quatre personnes.



2

05h00 TFou
10h00 Téléshopping samedi
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h50 Petits plats en équilibre
11h55 Météo
12h00 JT 13h
12h40 Grands reportages
13h50 Grands reportages
15h10 Détox ta maison, 7 jours pour tout ranger
16h50 50mn Inside
18h00 50mn Inside le mag
18h50 Première sélection
18h55 Météo
19h00 JT 20h
19h45 Tirage du Loto
19h50 Quotidien express
20h00 Météo
20h10 The Voice, la plus belle voix
22h40 The Voice
23h40 Vendredi, tout est permis avec Arthur
01h10 Tirage de l'EuroMillions
01h15 Programmes de la nuit

10h25 Chacun son tour
11h00 Tout le monde veut prendre sa place
11h55 Journal
12h00 Journal
12h35 Journal Météo Climat
12h44 C'est bon à savoir
12h46 Italie / France
15h10 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
16h10 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17h00 Affaire conclue : la vie des objets
17h05 Tout le monde a son mot à dire
17h40 N'oubliez pas les paroles
19h00 Journal
20h00 Vestiaires
20h10 100 % logique : la réponse est sous vos yeux
22h25 Quelle époque !
23h35 Planète Rap
00h30 Basique, le concert
01h30 Tropiques criminels



3

10h42 Flippé
10h46 La boîte à questions
10h54 Têtâtête(s)
11h12 L'hebd'Hollywood
11h26 Le cercle
12h16 Hot Ones
12h52 Trap
14h35 Journal des coupes d'Europe
14h54 Canal Sport News
15h15 Avant-match Top 14
15h30 Multirugby
17h44 Canal Sports Club
18h50 Canal Rugby Club 1re partie
20h00 Avant-match Top 14
20h05 Toulon / Clermont-Auvergne
22h02 Canal Rugby Club le débrief
22h24 Les Trois Mousquetaires : Milady
23h15 The Critic
00h54 Sous le vent des Marquises

10h15 Des régions gourmandes
10h50 Outremer.l'info
11h00 Enquêtes de région le mag
11h15 ICI 12/13
11h55 Château !
12h35 Samedi d'en rire
14h40 Samedi d'en rire
15h35 Expression directe
15h40 La p'tite librairie
15h45 Le jeu des 1000 euros
16h25 Slam
17h05 Questions pour un champion
18h00 ICI 19/20 édition toutes régions
18h45 Journal Météo Climat
18h55 Tout le sport
19h25 Météo régionale
19h30 Saveurs de saison
19h35 Cuisine ouverte
20h05 Meurtres en dentelles
21h35 Meurtres à...
00h05 Journal Météo Climat
00h10 Jours d'amour
01h55 La p'tite librairie



05h00 M6 Kid
06h45 Absolument stars
09h10 66 minutes : le doc
09h55 66 minutes : grand format
10h45 66 minutes : grand format
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h30 Cauchemar en cuisine
14h25 Cauchemar en cuisine, que sont-ils devenus ?
16h25 La roue de la fortune
17h25 La grande semaine
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h25 Scènes de ménages
20h10 NCIS
20h55 NCIS
21h45 NCIS
22h35 NCIS
23h45 Cauchemar en cuisine, que sont-ils devenus ?
01h20 Programmes de la nuit

09h20 Pakistan, la beauté en sur-sis
10h05 Pakistan, la beauté en sur-sis
10h50 Pakistan, la beauté en sur-sis
11h35 Charlton Heston, la démesure d'un géant
12h30 Les deux cavaliers
14h15 Tom Horn, sa véritable histoire
15h55 Invitation au voyage
17h05 Arte reportage
17h55 Bhoutan, le royaume dans le ciel
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes
19h55 Léonard de Vinci
22h50 "Salvator Mundi" ou la folle ascension d'un tableau
23h15 Lex Barker : de Tarzan au playboy de westerns
00h10 Le Nouvel Evangile
02h00 Tukdam : méditer jusqu'à la mort
02h50 Des volcans et des hommes

TÉLÉVISION

15

Votre soirée

3

20h10

MEURTRES EN DENTELLES



Caudry, bourgade du Cambrésis, est l'épicentre méconnu de la dentelle française depuis 150 ans. La communauté locale, entièrement organisée autour de ce savoir-faire, se trouve ébranlée par l'homicide de Marie Ballette, talentueuse descendante d'une lignée prestigieuse, découverte sans vie dans son atelier. Le capitaine de gendarmerie Antoine Duprat et la lieutenant Esther Collet arrivent sur la scène de crime pour constater la présence inattendue de Lola, fille d'Antoine, venue de la SR de Marseille. Malgré leurs différends, ils s'unissent pour éliminer les zones d'ombre...

Realisateur: Adeline Darraux
Scénariste: Jean-Marc Taba, Thomas Griffet



20h10

THE VOICE, LA PLUS BELLE VOIX



Florent Pagny, Vianney, Patricia Kaas et Zaz coachent les candidats de tous âges, venant de tous les horizons et d'univers artistiques variés. Des amateurs de pop, rock, rap, musique classique, jazz, « The Voice » est la scène où tous les artistes peuvent s'exprimer, partager leur art et briller. Pour ce numéro, les fameuses Battles font leur retour dans le célèbre télé-crochet dans une formule revisitée. Deux talents issus de la même équipe se confrontent en duo sur un morceau décidé par leur coach. Au terme de leur prestation, ce dernier aura la lourde tâche d'écarter un concurrent tandis que l'autre accèdera aux demi-finales.



22h24

LES TROIS MOUSQUETAIRES



Constance Bonacieux est enlevée sous les yeux de D'Artagnan. Dans une quête effrénée pour la sauver, le jeune mousquetaire est contraint de s'allier à la mystérieuse Milady de Winter. Alors que la guerre est déclarée, Athos, Porthos et Aramis ont déjà rejoint le front. Par ailleurs, un terrible secret du passé va briser toutes les anciennes alliances.

Acteur: François Civil (D'Artagnan), Vincent Cassel (Athos), Romain Duris (Aramis), Pio Marmaï (Porthos), Eva Green (Milady).
Realisateur: Martin Bourboulon
Scénariste: Alexandre de La Patellière, Matthieu Delaporte
Musique: Guillaume Roussel



ORAN

23|15

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

06h25
19h39
69%
11 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

23-13
25-10
27-13
31-15
23-15
30-14

Après 45 jours de blocus sioniste total La famine est imminente à Ghaza

L'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'Homme a mis en garde contre une famine imminente dans la bande de Ghaza, compte tenu du blocus illégal et complet imposé par l'entité sioniste à l'enclave palestinienne depuis 45 jours, empêchant l'entrée de l'aide humanitaire et des biens essentiels à ce territoire, ravagé par 18 mois d'agression sioniste génocidaire. L'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'Homme a déclaré que ses équipes travaillant à Ghaza "ont commencé à observer des indicateurs dangereux qui avertissent que la population entre dans un état d'insécurité alimentaire grave, au bord de la famine". Le blocus sioniste "a provoqué une pénurie grave et persistante de denrées alimentaires de base nécessaires à la survie, notamment de céréales, de protéines et de graisses. En outre, les infrastructures agricoles et alimentaires restantes ont été perturbées et détruites par les bombardements et l'occupation. De plus, la population a été contrainte de vendre certains de ses biens de base pour se procurer de la nourriture, ce qui indique le début d'un effondrement de ses mécanismes d'adaptation", relève l'Observatoire. Il a déclaré que "les familles de Ghaza ont été obligées de réduire leurs repas quotidiens au minimum, ce qui a entraîné une perte de poids importante chez les habitants, dont la plupart dépendent désormais presque entièrement des quelques aliments en conserve disponibles, en l'absence d'aliments frais et nutritifs". De plus, l'Observatoire des droits de l'Homme a noté que les forces d'occupation "ont délibérément ciblé plus de 37 centres de distribution d'aide et 28 banques alimentaires, dans le cadre d'une politique systématique visant à affamer les civils et à exacerber leurs souffrances". Il a souligné que la famine provoquée par l'occupant sioniste à Ghaza "constitue l'une des formes les plus brutales de génocide et une violation de la dignité humaine. Elle prive non seulement les civils de nourriture, mais vise également à éliminer leur capacité de survie en détruisant les moyens de subsistance, en empêchant l'entrée de l'aide humanitaire, en ciblant les sources de production et en perturbant les chaînes d'approvisionnement".

Depuis le 18 mars 500.000 ghazaouis déplacées de force par l'entité sioniste

Environ 500.000 Palestiniens ont été déplacés à Ghaza depuis que l'entité sioniste a repris son offensive après la violation d'un cessez-le-feu, a indiqué mercredi le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). L'armée sioniste a relancé ses frappes sur la bande de Ghaza le 18 mars, mettant ainsi fin à l'accord de cessez-le-feu et d'échange de prisonniers conclu le 19 janvier. Depuis octobre 2023, près de 51. 000 Palestiniens ont perdu la vie dans l'enclave sous les bombardements sionistes, la majorité étant des femmes et des enfants. En novembre dernier, la Cour pénale internationale (CPI) a émis des mandats d'arrêt contre le chef du gouvernement sioniste le dénommé Netanyahu et son ancien ministre de la Défense Yoav Gallant pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité à Ghaza. L'entité sioniste est également poursuivie pour génocide devant la Cour internationale de Justice (CIJ) en raison de son agression contre l'enclave palestinienne.

Conseil de sécurité Les A3+ exigent un retrait «immédiat et sans conditions» des forces étrangères de Libye

Le groupe A3+ au Conseil de sécurité a exigé, jeudi à New York, le retrait "immédiat et sans conditions" de Libye des forces étrangères, considérées comme "obstacle majeur" à la restauration de la paix, insistant sur le plein respect de la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de ce pays. "L'ingérence extérieure, en particulier la présence militaire étrangère en Libye, constitue un obstacle majeur à la paix. Nous exigeons le retrait immédiat et inconditionnel de Libye de toutes les forces étrangères, de tous les combattants étrangers et de tous les mercenaires", a affirmé le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, qui s'exprimait au nom du groupe A3+ (Algérie, Somalie, Sierra Leone + Guyana) lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la situation en Libye. Les A3+ ont affirmé, à ce titre, que "la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de la Libye doivent être pleinement respectées". Rappelant au Conseil de sécurité sa promesse de paix et de démocratie "non tenue" faite au peuple libyen, les A3+ ont souligné que "la Libye s'enfonce chaque jour davantage dans l'incertitude, sans progrès tangibles sur le plan politique". Selon ce groupe, cette situation est "le résultat de décisions hâtives et d'erreurs de calcul commises par cet organe" onusien. Il a exhorté, dans ce contexte, le Conseil de sécurité à "assumer ses responsabilités historiques en se tenant aux côtés de la Libye et en donnant à son peuple les moyens de façonner l'avenir meilleur qu'il mérite véritablement". Pour les A3+, "il est temps d'agir" car la Libye se trouve à "un tournant décisif de son histoire". "Un moment qui exige un engagement urgent et décisif de la part des acteurs nationaux et internationaux", a estimé le groupe, exprimant sa "préoccupation" face aux récents affrontements et incidents survenus dans plusieurs villes libyennes.



"Nous exhortons toutes les parties à respecter pleinement l'accord de cessez-le-feu de 2020 et à donner la priorité à la réunification des institutions militaires et sécuritaires libyennes de toute urgence", a-t-il ajouté. Saluant l'achèvement de la deuxième phase des élections municipales, le groupe s'est réjoui de la tenue d'élections dans les municipalités restantes. "Ces avancées politiques positives marquent une nouvelle étape dans le processus politique mené et contrôlé par les Libyens, ainsi qu'une avancée vers la tenue d'élections nationales libres et équitables, reflétant la volonté du peuple libyen", s'est-il félicité. Les A3+ ont appelé, à cet égard, les parties prenantes libyennes à travailler avec la MANUL (Mission d'appui des Nations unies en Libye) pour "résoudre les questions litigieuses liées aux lois électorales, en vue de trouver des solutions concrètes pour sortir de l'impasse politique actuelle dans le pays". "Nous en-

courageons également la représentante spéciale du Secrétaire général et chef de la MANUL, Hanna Tetteh à poursuivre ses échanges avec les pays voisins et à soutenir les efforts de l'Union africaine", ont ajouté les A3+, relevant que ces efforts ont abouti à "la signature de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale par les parties prenantes libyennes, en février dernier, à Addis-Abeba". Les A3+ ont plaidé, par ailleurs, pour que le peuple libyen puisse bénéficier, "ultérieurement", des avoirs libyens gelés, soutenant que la situation économique dans le pays "demeure une préoccupation majeure" pour le groupe. "L'absence d'un budget unifié, conjuguée à un manque de transparence et de responsabilité, n'a fait qu'exacerber la crise économique", a-t-il affirmé, appelant la MANUL à "fournir, dans la mesure du possible, une assistance technique et un renforcement des capacités afin de contribuer à relever les graves défis auxquels la Libye est confrontée".

Détenus palestiniens dans les geôles sionistes Le MAE palestinien interpelle la communauté internationale à assumer ses responsabilités

Le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a appelé jeudi la communauté internationale à assumer ses responsabilités morales et juridiques envers les détenus palestiniens dans les prisons sionistes, à l'occasion de la Journée du prisonnier palestinien, le 17 avril. Dans un communiqué relayé par l'agence de presse palestinienne Wafa, le ministère palestinien a déclaré que "la question des détenus représente l'un des problèmes humanitaires et nationaux les plus urgents et incarne un exemple flagrant des politiques répressives de l'occupation, qui violent systématiquement les règles du droit international humanitaire, en particulier les Conventions de Genève, et le droit international des droits de l'Homme". Et de souligner que "les prisons de l'occupation ne sont pas seulement un outil de répression légale,

mais aussi un outil d'intimidation et un moyen d'affaiblir le tissu social palestinien et de cibler sa résilience". "Ces pratiques comprennent le refus de visites aux détenus, l'isolement cellulaire prolongé et les punitions collectives à leur rencontre et à l'encontre de leurs familles. Ce qu'ils vivent n'est pas seulement une violation de la loi, mais aussi une souffrance humaine quotidienne, pratiquée sous les yeux du monde qui reste silencieux", ajoute le ministère. Le ministère des Affaires étrangères a, en outre, appelé la communauté internationale, en particulier les Hautes parties contractantes aux Conventions de Genève, à "briser le mur du silence, à prendre des mesures immédiates pour protéger les détenus et à tenir la puissance occupante, responsable de ces crimes en cours". Le ministère des Af-

fares étrangères a également appelé à la fin de la politique de détention administrative et à ce que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ait un accès immédiat et régulier aux prisons pour inspecter les conditions de détention, conformément aux accords pertinents. La Journée du prisonnier palestinien est commémorée le 17 avril, jour où le premier prisonnier a été libéré (le 17 avril 1974). Elle permet au peuple palestinien et aux militants de la justice et de la paix à travers le monde d'exprimer leur soutien à ces hommes, femmes et enfants aussi, qui sont au cœur de la résistance à l'occupation sioniste. Cette journée de solidarité vise aussi à faire pression sur l'entité sioniste pour obtenir une libération immédiate et sans condition de tous les prisonniers palestiniens détenus dans les geôles de l'occupation.